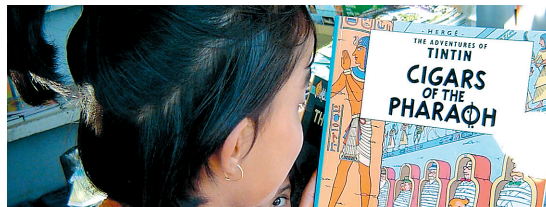




MONTRÉAL
Cinq jeunes dénoncent
le profilage racial dans le métro
Page A 3



MONDE
Le tout-à-l'anglais en Inde
Page B 1

www.ledesoir.com

LE DEVOIR

VOL. C I N° 37

LE LUNDI 22 FÉVRIER 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

Un nouvel élan pour le TGV

Québec et Washington s'engagent à étudier la faisabilité d'un train reliant Montréal à New York et à Boston

Washington — En marge de la rencontre annuelle de la National Governors Association, le secrétaire américain aux Transports, Ray LaHood, et le premier ministre du Québec, Jean Charest, ont annoncé hier la formation d'un groupe de travail pour étudier la faisabilité de deux lignes de train à haute vitesse entre Montréal et New York et entre Montréal et Boston.

M. LaHood a soutenu que le groupe de travail devrait être mis sur pied dès que les participants seront nommés. A priori, le Québec, les gouvernements fédéraux américain et canadien, ainsi que les États américains concernés devraient prendre part aux discussions, ont indiqué les deux hommes politiques.

Comme Jean Charest, le secrétaire américain aux Transports a refusé de faire des conjectures sur la finalité de ce groupe de travail. Ce dernier devrait permettre «d'avoir un plan pour aller de l'avant et voir où cela mènera», a simplement dit Ray LaHood.

Considérant l'importance du projet de TGV pour le Québec et faisant remarquer que le tronçon en sol canadien était très court, Jean Charest a indiqué que le gouvernement du Québec pourrait financer une partie des lignes dans le Nord des États-Unis. «De la ville d'Albany à la frontière québécoise, canadienne, ce n'est pas un trajet qui est rentable [aux yeux des Américains]. Nous, je pense qu'on doit étudier la possibilité de contribuer financièrement à rendre cette partie du trajet rentable», a affirmé M. Charest.

Le chef du gouvernement québécois a également précisé que le groupe de travail devrait notamment travailler sur «la possibilité d'avoir du prédéouanement des côtés américain et canadien comme on le fait dans le transport aérien pour accélérer les déplacements». Il estime qu'il s'agit d'une bonne nouvelle puisqu'il touche un projet caressé depuis très longtemps par le gouvernement québécois. «Le secrétaire LaHood, spontanément, est très ouvert à ce projet. Il nous a confirmé également que, pour le gouvernement Obama, c'est un projet à long terme, ce n'est pas une affaire ponctuelle», a déclaré M. Charest.

VOIR PAGE A 8 : TGV

ET DE DEUX POUR KRISTINA GROVES!



DYLAN MARTINEZ REUTERS

LES EXPERTS s'attendaient à deux médailles canadiennes au 1500 m, hier, mais seule Kristina Groves est montée sur le podium en remportant l'argent à l'Anneau olympique de Richmond. Christine Nesbitt a mené la compétition pendant 1100 m, mais elle a été incapable de soutenir ce rythme et a terminé sa course à la sixième place.

La chef de mission canadienne baisse pavillon

Nathalie Lambert reconnaît que le premier rang est désormais hors d'atteinte, ce que refuse d'admettre le président du comité olympique, Marcel Aubut



ANDY CLARK REUTERS

Nathalie Lambert (à droite) et la patineuse Clara Hughes, quelques jours avant les Jeux.

N'en déplaise à Marcel Aubut, la chef de mission de l'équipe canadienne, Nathalie Lambert, a relégué aux oubliettes l'objectif de voir les Canadiens en tête du tableau des médailles des Jeux olympiques de Vancouver.

L'ancienne patineuse de vitesse a d'ores et déjà accordé la victoire aux États-Unis. «Est-ce qu'on va battre les Américains? Honnêtement, je ne pense pas. On a échappé plusieurs [médailles] au cours des derniers jours. [...] Les Américains ont de très, très bonnes chances de terminer premiers», a-t-elle indiqué à Radio-Canada ce week-end.

Mais, même si le Canada traîne la patte au classement des médailles à une semaine de la fin des Jeux de Vancouver, ne comptez pas sur Mar-

cel Aubut pour revoir l'objectif de son équipe à la baisse ou encore revenir sur ses paroles.

Le président désigné du Comité olympique canadien (COC), qui entrera officiellement en fonction en avril prochain, n'avait quant à lui rien perdu de sa superbe, hier matin, alors que le COC tenait sa conférence de presse pour faire le bilan à mi-chemin des Jeux. Et ce, même si l'équipe canadienne a été largement éclipsée par les Américains lors de la première semaine des Jeux.

À la veille de la cérémonie d'ouverture, M. Aubut avait lancé sur un ton plein d'assurance: «Ces Jeux, ce sont les nôtres et on va gagner le podium.»

VOIR PAGE A 8 : PAVILLON

■ Nos informations à lire en pages B 3 et B 4 ■ La chronique de Paul Cauchon, en page B 7



GORAN TOMASEVIC REUTERS

AFGHANISTAN

Le général Petraeus fait le point sur l'offensive à Marjah

■ À lire en page B 1

L'ENTREVUE

Lionel Meney ou le cauchemar des « endogénistes »

Dans un essai qui pourrait faire date, le linguiste pourfend les « apparatchiks » du « français standard d'ici »

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — En 1979, Pierre Bourgault dénonçait le «pire des séparatismes». Lequel? Celui qui consiste à «vouloir à tout prix nous en tenir à la langue québécoise en tout temps et en tout lieu». Il ne reniait pas le «québécois correct» dont il est parfaitement normal de «faire usage entre nous». Mais il ajoutait que, comme Québécois, nous devons «viser à abattre nos frontières linguistiques pour nous permettre de communiquer avec tous les francophones du monde».

À en croire Lionel Meney, les universitaires et les fonctionnaires québécois n'ont pas tellement écouté Pierre Bourgault ces trois dernières décennies. Car l'influence d'un courant de pensée que ce linguiste et lexicographe, retraité de l'Université Laval, a baptisé «endogéniste» n'a cessé de croître. Les endogénistes, comme le terme l'indique, soutiennent qu'«il existe un français québécois standard homogène, autonome, différent du français européen». Lioney Meney documente leur ascension et leur «prise de pouvoir» dans un essai riche, parfois pamphlétaire, plus souvent académique (mais sans jargon), *Main basse sur la langue, idéologie et inter-*

ventionnisme linguistique au Québec (Liber), qui arrive en librairie aujourd'hui.

Il y a là une véritable bombe. Controverses à l'horizon. M. Meney, de façon roborative, décorative, accuse, décrypte, vulgarise, remet en question les thèses et les arguments de ce courant.

Au non-initié, l'enjeu central semblera peut-être, de prime abord, peu important, voire déjà «réglé»: quel standard doit-on enseigner à l'école? Quel standard pour le français soutenu des documents officiels? Le québécois ou le français international? Rapidement, il comprendra que l'on est devant un sujet vital.

Standard propre au Québec

Selon les endogénistes, la tâche qui reviendrait aux lexicographes et aux linguistes du Québec, dès lors, serait de décrire ce français québécois et de l'élever au rang de norme. Léandre Bergeron, avec son *Dictionnaire de la langue québécoise*, est sans doute la version la plus connue — voire caricaturale — de cette mouvance qui veut qu'une langue québécoise distincte du méchant français «parisien», «bourgeois» et «colonisateur», existe.

VOIR PAGE A 8 : CAUCHEMAR



YAN DOUBLET LE DEVOIR

«Au Québec, nous n'avons pas un seul système linguistique, mais deux», estime Lionel Meney.

INDEX

00	7 783 13 102 330 1 0
Annonces.....	B 4
Avis publics... B 6	Idées A 7
Convergence... B 7	Météo..... B 5
Culture..... B 8	Monde..... B 1
Décès..... B 4	Mots croisés... B 5
Économie..... A 5	Religions..... B 6
Éditorial..... A 6	Sudoku..... B 6
	Télévision..... B 7

Nous exigeons le retrait du projet de loi n° 38 et la tenue d'États généraux sur l'université québécoise

Lettre adressée aux membres
de l'Assemblée nationale du Québec

Montréal, 5 février 2010

Les soussignés, membres de la Table des partenaires universitaires (TPU), réitèrent leur très grande inquiétude quant à l'avenir des universités québécoises.

Le projet de loi 38, modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance, a fait l'objet, à l'automne 2009, d'une commission parlementaire où tout le milieu universitaire a exprimé sa désapprobation en soulignant les dommages qu'entraînerait l'adoption de ce projet. Tout porte à croire que nous n'avons pas été entendus.

Le projet de loi 38 porte atteinte aux principes de collégialité et de liberté académique qui sont fondamentaux, car ils assurent la transparence et l'autonomie requises pour le plein accomplissement de la mission académique, créatrice, scientifique et sociale de l'université. En confiant les responsabilités de la gestion et de l'orientation des universités à une majorité d'administrateurs externes, venus du secteur privé, le projet de loi accroît le risque de dérives et de mesures contre-productives. Plutôt que d'apporter une solution aux difficultés vécues par la communauté universitaire, il accentue un mouvement de privatisation et de marchandisation d'une institution de service public.

Nous demandons à l'Assemblée nationale de retirer l'actuel projet de loi 38 et de ne pas adopter de lois qui modifieraient ou encadreraient les activités universitaires sans la tenue préalable d'États généraux sur l'Université québécoise, permettant l'examen éclairé d'un ensemble de problématiques et l'élaboration d'un plan de développement à long terme.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande.

Votre appui est important!

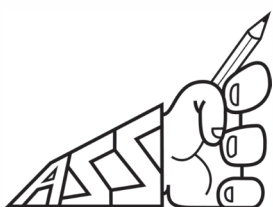
Signez la pétition électronique

sur le site de l'Assemblée nationale du Québec
en passant par www.loi38.com

Il y a urgence : la période de signature se termine le 6 mars.



CQSU-AFFPC



ACTUALITÉS

LE DEVOIR, C'EST MOI

L'incessant combat du français en Acadie

Faire partie du *Devoir*, c'est y travailler, l'appuyer, le lire assidûment. De cette communauté, qui s'est construite depuis 100 ans, nous avons retenu quelques portraits. Chaque lundi, jusqu'en décembre, nous vous présentons un lecteur, une lectrice, du Québec comme d'ailleurs, abonné récent ou fidèle d'entre les fidèles. Aujourd'hui, au tour d'une Acadienne d'adoption!



Centre scolaire communautaire francophone. «C'était dans le sous-sol d'une école anglophone. Les enfants des deux écoles se battaient tout le temps», se souvient Gisèle Lavoie dans un grand éclat rire. La petite école francophone a commencé avec 50 enfants. Elle en compte aujourd'hui 250.

Épouser l'Acadie

La fille aînée des Lavoie est maintenant professeure de littérature espagnole à l'Université de Fredericton au Nouveau-Brunswick. Sa sœur est avocate et habite Montréal comme leur «petit» frère archiviste. Leur papa est toujours professeur de littérature française à l'Université du Cap-Breton alors que leur mère a fait les frais de la guerre du déficit zéro du gouvernement «Chrétiens», comme les six autres professeurs de langue du Collège de la garde côtière canadienne.

Gisèle Lavoie partage aujourd'hui son temps entre Sydney, Montréal et Marseille. Elle épluche, avec son mari, son *Devoir* du week-end pour y trouver des suggestions de lecture. «On aime beaucoup la littérature québécoise, et française aussi», dit-elle.

L'Université du Cap-Breton fait encore parfois appel à ses services comme professeure. Elle donne aussi bénévolement un cours de français de 25 semaines à des groupes d'une quinzaine de personnes. «Ce sont des Acadiens qui ont perdu leur français et qui veulent le récupérer. Ils s'appellent Denault, Morisset... Ils travaillent dur. Et ils font beaucoup de progrès. Il y a même une anglophone qui est mariée à un Acadien et qui a décidé d'épouser la culture de son mari. C'est génial», conclut Mme Lavoie, le soleil dans la voix.

Le Devoir

ÉRIC DESROSIERS

L'accent au bout de la ligne n'est pas celui auquel on s'attendrait normalement lorsque l'on appelle à l'île du Cap-Breton.

«Aââh, c'est un endroit magnifique. Et la culture des gens est très belle aussi. Mais c'est très loing», dit Gisèle Lavoie dans cette chantante langue du sud de la France qui s'appuie sur les «a» pour mieux rebondir sur les «n» et atterrir sur les «e».

Cela fait 40 ans que cette Marseillaise est arrivée au Canada et presque aussi longtemps qu'elle vit en Nouvelle-Écosse. Elle a rencontré son mari franco-ontarien à l'Université d'Aix-en-Provence. Elle y faisait des études de maîtrise en littérature anglaise pendant que Laurent Lavoie planchait sur un doctorat en littérature française. Ils sont revenus ensemble à Sudbury, avant de repartir presque tout de suite pour Moncton, puis Sydney, au Cap-Breton. Ils ont découvert la culture acadienne et sont tombés sous le charme.

«Vous connaissez? On retrouve

Défenseuse de la langue de Molière, Gisèle Lavoie donne bénévolement un cours de français de 25 semaines à des groupes d'une quinzaine de personnes.

chez ces gens une communauté d'esprit incroyable. Comme au Québec, il y a ce pouvoir de la culture française. C'est formidable.»

Les francophones ont aussi appris à s'y battre pour défendre leur langue. Scandalisée de voir sa fille et les autres enfants acadiens privés d'école française, et même empêchés d'aller dans les écoles d'immersion française de la majorité anglophone, elle dénonce la situation dans une lettre ouverte au *Devoir* au début des années 80. Cette lettre fera son chemin jusqu'au ministre de l'Éducation de la province qui lui répondit en lui envoyant à son tour une lettre où il lui promettait d'apporter les corrections nécessaires. «C'est à l'époque où on parlait d'indépendance au Québec et où les Anglais voulaient avoir l'air gentils», note-t-elle.

Il faudra quand même huit ans avant que Sydney ait son



DANIEL SANNUM LAUTEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Des données récentes confirment que la détérioration du pergélisol s'est accélérée au cours des 50 dernières années.

Le pergélisol recule dans le nord de la province

PAULINE GRAVEL

La limite méridionale du pergélisol se situe aujourd'hui 130 km plus au nord qu'il y a 50 ans, dans la région de la baie James, affirment des chercheurs de l'Université Laval dans la revue *Permafrost and Periglacial Processes*. Ce recul du sol gelé en permanence coïncide avec une augmentation des températures moyennes annuelles de deux degrés Celsius depuis 1988.

On savait que le pergélisol se détériorait dans les régions nordiques et que sa dégradation à l'échelle du continent avait débuté dès la fin du XIXe siècle, voire qu'elle était devenue manifeste au fil du XXe siècle. Or, des données récentes confirment que la détérioration du pergélisol s'est accélérée au cours des 50 dernières années, et ce, particulièrement dans la région de la baie James, sa limite méridionale dans les basses terres du Québec, explique Serge Payette, du Centre d'études nordiques.

À sa limite méridionale, le pergélisol se trouve uniquement dans les tourbières où il forme des «palses», sorte de monticules de tourbe qui a été soulevée au-dessus de la surface de la tourbière sous l'action de la glace. On trouve aussi du pergélisol sur les plus hauts sommets du Québec méridional, tels que le mont Jacques-Cartier en Gaspésie et une colline du Parc des grands jardins dans Charlevoix, où «le vent balaye la neige et permet à l'onde de gel de pénétrer dans le sol».

Après avoir effectué des vérifications sur le terrain par l'entremise de forages, Serge Payette et l'étudiant-chercheur Simon Thibault ont constaté que la limite du pergélisol a reculé de 130 km

vers le nord depuis 1957, année où ont été prises des photos aériennes de la région. «Il y a 30 ans, on trouvait du pergélisol légèrement au nord de la région de la Matagami, alors que les dernières formes évidentes de pergélisol que l'on a détectées récemment se situent autour de la région de Radisson», fait savoir M. Payette qui a observé des flaques d'eau et des affaissements à l'endroit où se trouvaient jadis des poches de pergélisol.

Les chercheurs ont par ailleurs noté une élévation des températures moyennes annuelles de deux degrés dans ces régions depuis 1988. «Il y a eu une augmentation marquée à partir de 1994. En 1988, la température moyenne annuelle de l'air tournait autour de -7 degrés Celsius et maintenant, elle approche -5», précise le scientifique.

Depuis une vingtaine d'années, les bourgeois ouvrent plus tôt au printemps. Les températures hivernales sont moins basses. L'élévation des températures s'accompagne d'une augmentation des précipitations de neige. Or, le froid pénètre beaucoup plus difficilement dans un épais couvert de neige, explique le chercheur. «Le couvert de neige qui s'est épaissi dans le nord du Québec au cours des 20 dernières années est certainement un des facteurs qui pourraient expliquer la disparition et le recul du pergélisol dans l'ensemble des tourbières», estime le chercheur.

Les deux auteurs de l'article croient bien sûr que la disparition du pergélisol découle du réchauffement climatique, mais ils s'interdisent de l'affirmer formellement étant donné qu'ils ne disposent de données météorologiques que depuis 1988.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Récupération olympique



MANON CORNELLIER

Si la quasi-absence du français à la cérémonie d'ouverture des Jeux de Vancouver avait quelque chose d'insultant, elle avait au moins le mérite de refléter avec honnêteté l'incompréhension qui prévaut de plus en plus au Canada à l'égard des deux langues officielles. À l'extérieur du Québec, de moins en moins de gens comprennent les raisons historiques de la reconnaissance du français ou savent simplement le rôle joué par les Français dans l'ouverture des provinces de l'Ouest.

Pour un nombre croissant de Canadiens, il n'y a pas de peuples fondateurs, mais une société multiculturelle qui met toutes les différences sur le même pied. C'est cette logique d'ailleurs qui fait dire à certains que le chinois aurait dû avoir préséance sur le français à Vancouver puisque cette langue est parlée par une part plus large de la population de la ville.

La place faite au français avait le mérite de ne pas entretenir d'illusions. On ne peut pas en dire autant pour les peuples autochtones que l'on a mis à contribution pour égayer et éblouir la visite. Comme trop souvent, ce sera pour mieux les ignorer par la suite. Du moins du côté d'Ottawa, car le gouvernement provincial de Gordon Campbell dénonce encore l'abandon par le gouvernement Harper de l'accord de Kelowna, qui visait à combler l'écart en matière d'éducation, de logement et de santé pour les autochtones. Le gouvernement Campbell planche aussi sur un processus sérieux de reconnaissance des droits autochtones de la province. C'est d'ailleurs encore lui qui a voulu que les peuples de la région de Vancouver soient considérés comme des hôtes des Jeux.

Pendant ce temps-là, on apprend que le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, invite certains pays arctiques, et pas d'autres, à une réunion pour parler de l'avenir de l'Arctique. Le sommet aura lieu le 29 mars à Chelsea, au nord de Gatineau. En plus du Canada, on y retrouvera les États-Unis, la Russie, la Norvège et le Danemark, tous des pays côtiers de l'océan Arctique. Ce choix pourrait se défendre si n'existait pas déjà un Conseil de l'Arctique, lancé en 1996 à Ottawa. Ce conseil inclut trois autres pays — la Suède, la Finlande et l'Islande —, mais aussi, parmi ses membres permanents, la Conférence circumpolaire inuite, le Saami Council, et l'Association des minorités autochtones du Nord, de la Sibérie et des régions extrême-orientales de la Fédération de Russie.

En ignorant ce conseil au profit d'une liste d'invités triés sur le volet, le gouvernement Harper s'épargne l'obligation d'avoir Inuits et autochtones à la table. Inuit Tapiriit Kanatami, l'organisation qui représente les Inuits canadiens, s'en est plainte cette semaine. «Il est inconcevable que le gouvernement du Canada envisage de tenir une conférence pour discuter du développement économique et de la protection environnementale de l'Arctique sans faire appel à la participation des Inuits qui devront vivre avec les conséquences de nouvelles politiques. Cela sent le paternalisme», a fait savoir leur président par intérim Pita Aatami.

La grande récupération olympique a d'autres visages. Le plus étonnant est sûrement celui révélé en fin de semaine par le *Globe and Mail* et qui a des relents de culte de la personnalité.

On savait depuis longtemps que certains membres de l'entourage de Stephen Harper, si ce n'est lui, souffraient de ce syndrome. Des photos du chef conservateur ont remplacé depuis longtemps tous les portraits de premiers ministres qui décoraient l'antichambre du gouvernement à la Chambre des communes. Photographes et caméramans sont constamment invités à croquer ses faits et gestes alors que les journalistes sont tenus à distance. Les salles de presse du pays reçoivent sans cesse des communiqués photos du premier ministre.

Comme si cela n'était pas assez, le parti a produit pour ses supporters une vidéo faisant un lien entre les Olympiques et les mérites de Stephen Harper. On y verrait le sénateur et ancien journaliste vedette de CTV, Mike Duffy, au côté de sa collègue sénatrice, l'ex-skieuse Nancy Greene Raine. Selon le *Globe*, Greene Raine compare les athlètes à «notre solide leader». Et ajoute: «Avec notre solide leader, le Canada va continuer de faire compétition aux meilleurs au monde». Duffy renchérit en disant que «nous, conservateurs, sommes nous-mêmes des champions.»

Le courriel qui présente la vidéo aux partisans conservateurs est signé par Mike Duffy. Il les remercie, rapporte le *Globe*, de «prendre quelques minutes durant cette période occupée pour raviver notre fierté canadienne en écoutant l'histoire conservatrice, l'histoire du Canada. Le succès de nos athlètes en terre canadienne nous fait penser au bilan conservateur incroyable de premières historiques.»

Qu'ajouter de plus? Un billet pour Beijing ou Moscou?

Une dernière de ces perles olympiques dont les conservateurs ont le secret. Le gouvernement fédéral dépensera 150 000 \$ pour compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les employés fédéraux durant les Jeux de Vancouver. Vous avez bien lu. Il s'agit bien du même gouvernement qui cherche toujours des excuses pour éviter d'adopter un vrai plan de réduction des émissions de GES au pays. Quelqu'un n'a-t-il pas dit que Vancouver connaissait son hiver le plus chaud depuis que l'on récolte ce genre de données?

mcornellier@ledevoir.com

«NAFTAgate»: l'ex-ambassadeur Wilson a craint de devenir un bouc émissaire

DEAN BEEBY

Ottawa — L'ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis a craint qu'un membre du gouvernement de Stephen Harper n'ait tenté de faire de lui un bouc émissaire pour une fuite embarrassante lors de la campagne présidentielle de Barack Obama, selon un courriel.

Michael Wilson a été projeté au cœur d'une tempête politique après la fuite d'une note de service diplomatique indiquant que M. Obama ne devait pas être pris au pied de la lettre quant à sa volonté de réformer l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le 29 février 2008, ABC News rapportait qu'une source proche du bureau de Stephen Harper lui avait confirmé qu'un diplomate canadien avait rencontré un conseiller financier de Barack Obama à Chicago. Ce dernier aurait affirmé que les propos de M. Obama sur l'ALENA devaient être pris avec une certaine prudence.

Dans le même reportage, ABC News citait cette

source affirmant que M. Wilson avait exagéré concernant les affirmations du conseiller financier lorsque l'ambassadeur en avait discuté avec Ian Brodie, alors chef de cabinet de Stephen Harper.

Des propos maladroits de M. Brodie à un journaliste de CTV trois jours auparavant avaient déclenché le «NAFTAgate», nom donné à la controverse entourant la position de Barack Obama au sujet de l'ALENA.

L'incident avait soulevé des questions concernant la neutralité du Canada dans la campagne présidentielle américaine. Le gouvernement canadien peinait alors à contenir les dommages, et des courriels internes démontrent que Michael Wilson craignait de devenir un bouc émissaire dans cette affaire.

«Je suis troublé par la manière dont le nom de [Barack] Obama et l'exagération se sont retrouvés dans les médias», a écrit M. Wilson dans un bref courriel envoyé à M. Brodie le jour suivant le reportage d'ABC News, et dont La Presse canadienne a obtenu copie.

«Nous avons protégé avec prudence le contact avec le camp [Obama]. Si l'identité de la source est exacte, soit un proche du bureau du premier ministre, cela est sérieux. Ces propos nous font mal [...]»

«La fuite concernant l'exagération [de M. Wilson sur les affirmations du conseiller financier de M. Obama] crée la perception publique que le bureau du premier ministre est embêté par une nomination hautement politique pour un poste névralgique [celle de M. Wilson]. Cela n'aide en rien ni le gouvernement ni moi.»

Michael Wilson, un ancien ministre des Finances conservateur, a été nommé ambassadeur du Canada aux États-Unis peu après l'arrivée au pouvoir de Stephen Harper, en 2006.

Il avait exhorté Ian Brodie à la prudence dans ses affirmations aux médias.

«Le mal a été fait, mais il est plus important que jamais d'éviter tout autre commentaire [...], avait conseillé M. Wilson dans son courriel.

La Presse canadienne



Mustapha Thompson soutient avoir été «intimidé verbalement» par des agents à la sortie de la station de métro Georges-Vanier.

Cinq jeunes dénoncent le profilage racial dans le métro

«Cette mentalité doit être sanctionnée sévèrement»

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Cinq jeunes adresseront aujourd'hui une plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse contre la Société de transport de Montréal (STM) qu'ils accusent de profilage racial, d'abus de pouvoir et de recours à une force excessive.

Samantha Hyman-Roberts, Taejhia James et Teasha Mary Codrington-Thompson, trois femmes âgées de 18 à 20 ans, auraient été interpellées, fin novembre par des agents de la STM pour une vérification de leur titre de transport.

Les patrouilleurs auraient sommé l'une d'elles, Samantha Hyman-Roberts, qui avait expliqué avoir jeté sa preuve de paiement, de sortir sur-le-champ de la voiture de métro. Les deux agents auraient alors «empoi-gné» la jeune femme, puis l'auraient «jetée au sol», sous les signes de désapprobation de ses deux amies. «[Les patrouilleurs] ont mis leurs gants et ont utilisé une force excessive pour la sortir du métro», relate Kelly Thompson, de l'organisme Desta, qui œuvre auprès des jeunes Noirs du sud-ouest de la Ville de Montréal. «Le métro était plein et ils sont juste al-

lés voir les trois personnes noires et [avaient adopté] une attitude agressive», ajoute-t-elle.

Toutes trois ont écopé d'un constat d'infraction de 324 \$ chacune, pour entrave au travail des inspecteurs. Samantha Hyman-Roberts s'est aussi vu remettre un constat d'infraction pour n'avoir pu présenter une preuve de paiement de passage

«Je me suis sentie traitée comme un animal. Trois jeunes filles blanches auraient-elles été agressées comme ça?»

assorti d'une amende de 214 \$. «Je me suis sentie traitée comme un animal ou une esclave. Trois jeunes filles blanches auraient-elles été agressées comme ça?», dit-elle. Samantha Hyman-Roberts, Taejhia James et Teasha Mary Codrington-Thompson réclament aujourd'hui 50 000 \$ à la STM.

Gallo Cham et Mustapha Thompson soutiennent quant à eux avoir été «intimidés verbalement» par des agents à la sortie de la station de métro Georges-Vanier. Les deux jeunes considèrent avoir été victime de profilage racial puisque, selon eux, seulement les jeunes Noirs étaient inter-céptés par les agents. «Je suis

un jeune homme noir et intelligent, ce qui me rend immédiatement suspect aux yeux des policiers et des inspecteurs blancs. Cette mentalité doit changer et être sanctionnée sévèrement», a affirmé M. Thompson qui demande à la STM de verser, à M. Cham et lui, 30 000 \$ en guise de compensation.

Le directeur du Centre de recherche-action sur les relations raciales, Fo Niemi, allègue que les agents de surveillance de la STM remettent de «façon disproportionnée» des contraventions aux jeunes noirs. «Malgré des décisions sur le profilage racial impliquant la STM, la Société ne forme pas adéquatement ses employés inspecteurs sur cette question», affirme-t-il.

Par ailleurs, une poignée de jeunes du quartier de la Petite-Bourgogne, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, ont profité hier du 45e anniversaire de l'assassinat du défenseur des droits des Afro-Américains Malcolm X pour lancer une campagne contre le racisme dans le transport en commun.

Le Devoir

L'appui à l'indépendance est ferme, dit une candidate du PQ

Longueuil — Martine Ouellet, la nouvelle candidate du Parti québécois dans la circonscription de Vachon, sur la Rive-Sud près de Montréal, soutient que l'appui à l'indépendance demeure ferme.

La présidente de la Coalition Eau Secours, désignée au terme d'une assemblée d'investiture, tentera de conserver le siège de Camil Bouchard dans le giron du parti lors de l'élection partielle qui doit se tenir d'ici l'été.

En plus de ses activités militantes écologistes, Martine Ouellet a été liée au SPQ Libre, une organisation souvent désignée comme l'aile radicale du parti québécois. L'aspirante députée réfute cette étiquette. Elle n'approuve pas non plus la sortie de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard qui a émis des réserves quant à la réalisation du projet de souveraineté cher aux péquistes.

Pour Martine Ouellet, les propos de Lucien Bouchard lui appartiennent et s'expliquent par une part de déception, de découragement et d'amertume. Elle dit comprendre que les membres d'une certaine génération peuvent ressentir de l'épuisement devant l'indépendance qui tarde à se concrétiser. Cela ne l'empêche pas d'être convaincue que l'appui à la souveraineté demeure ferme au sein de la population québécoise, n'en déplaise aux détracteurs.

Ceux-ci semblent d'ailleurs nombreux selon deux récents sondages où deux Québécois sur trois estiment que des problèmes plus pressants devraient être traités en priorité.

Précisant qu'il n'existe jamais de période tout à fait idéale pour parler d'indépendance, Martine Ouellet réitère que cette issue n'est pas une fin, mais un outil. Elle estime qu'il s'agit du seul moyen pour permettre au Québec de s'épanouir et de défendre ses positions lors de forums internationaux, notamment.

La Presse canadienne

Haïti dévasté

Le bilan serait de 300 000 morts

Playa del Carmen, Mexique — Le président haïtien René Préalval a estimé hier que le bilan du séisme qui a frappé son pays le 12 janvier pourrait s'établir à 300 000 morts.

«Vous avez vu les images, vous avez pu vous rendre compte de la situation. Plus de 200 000 cadavres ont été récupérés dans les rues, sans compter ceux qui se trouvent toujours sous les débris», a déclaré Préalval lors d'une réunion des dirigeants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au Mexique. «Nous pourrions atteindre le nombre de 300 000 morts.»

Si ce nombre était confirmé, le tremblement de terre qui a frappé Haïti pourrait être la plus meurtrière catastrophe naturelle de l'histoire moderne. Le tsunami qui avait touché l'océan Indien en 2004 avait fait plus de 200 000 morts.

Pas des orphelins

Les 33 enfants haïtiens, qu'un groupe de chrétiens évangéliques américains affirme avoir tenté de secourir après le séisme du 12 janvier, ont tous des parents proches encore en vie, a appris samedi l'Associated Press auprès des familles concernées.

Lors d'une visite dans le bidonville de Citron où vivaient 13 des enfants, l'Associated Press a appris qu'ils n'étaient pas des orphelins. Les parents que l'AP a rencontrés ont affirmé qu'ils avaient remis leurs enfants aux Américains dans l'espoir qu'ils seraient en sécurité.

Reuters et Associated Press

EN BREF

Québec s'occupera de la Maison René-Lévesque

Québec — Le gouvernement du Québec ne laissera pas se dégrader encore plus la Maison René-Lévesque, à New Carlisle, en Gaspésie. Cette résidence, où l'ancien premier ministre du Québec a passé une grande partie de son enfance, est délabrée. La ministre responsable de la région, Nathalie Normandeau, a indiqué au *Journal de Québec* que sa collègue de la Culture,

Christine St-Pierre, avait demandé à la direction régionale de son ministère en Gaspésie une analyse «très claire» de ce dossier. Mme Normandeau affirme que le gouvernement a une préoccupation particulière pour sauvegarder ce type de bâtiment historique. La ministre précise que les fonctionnaires du ministère de la Culture ont reçu le mandat de sensibiliser le propriétaire de la maison, Denis Cloutier, à la valeur historique de la résidence, et au fait qu'il pourrait obtenir une subvention allant jusqu'à 25 % du coût des rénovations. — La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Trop peu de femmes postulent aux prix, regrette la ministre St-Pierre

Quatre anciennes lauréates des Prix du Québec ont discuté de la place des femmes dans le monde culturel

CAROLINE MONTPETIT

Dans l'ensemble, et malgré des percées significatives dans différents domaines, les femmes travaillant dans le domaine artistique demeurent moins payées que les hommes au Québec. Selon les données de l'Union des artistes, les revenus moyens des femmes artistes en 2005 équivalaient en moyenne à 78,1 % de celui des hommes. Les femmes sont aussi moins nombreuses à présenter leur candidature pour la remise de prix tels que les Prix du Québec.

C'est dans ce contexte que la ministre de la Culture et des communications et de la condition féminine, Christine St-Pierre, a décidé de réunir hier quatre lauréates des Prix du Québec passées pour discuter de la place des femmes dans le monde culturel et pour stimuler le dépôt de candidatures d'autres femmes pour la sélection des prix du Québec de cette année. Clémence DesRochers, Paule Baillargeon, Marie-Eva de Villers, et Monique Mercure, dirigées par la journaliste Sophie Durocher, ont donc témoigné hier de leur expérience au cours d'un brunch organisé à L'Usine C de Montréal.

La ministre St-Pierre relevait en effet hier qu'il y a trois ans, tous les lauréats des Prix du Québec étaient des hommes. À l'analyse des dossiers, force lui a été de constater que peu de femmes avaient posé leur can-



La table ronde organisée par la ministre Christine St-Pierre et animée par Sophie Durocher a rassemblé hier Clémence DesRochers, Paule Baillargeon, Marie-Eva de Villers, et Monique Mercure.

didature pour ces prix. Dans l'histoire, seulement un lauréat sur dix des prix de cinéma Albert-Tessier par exemple, était une femme, et cette proportion monte à un lauréat sur quatre dans le cas du prix Denise-Pelletier, attribué à une personne s'étant démarquée dans les arts de la scène.

Cela dit, les quatre lauréates invitées hier ne semblaient pas pour autant mécontentes de leur sort. Affirmant qu'elle gagnait un salaire supérieur à celui de ses collègues masculins, la comédienne Monique Mercu-

re a relevé que tous les théâtres de Montréal sauf un étaient dirigés par des femmes.

La linguiste Marie-Éva de Villiers, qui a défendu la féminisation des titres au Québec et qui travaille en milieu universitaire, a aussi souligné que 66 % des étudiants inscrits à l'université au premier cycle étaient des femmes, que cette proportion descendait à 50 % à la maîtrise et à environ 48 % au doctorat. «Ne nous inquiétons pas», a-t-elle dit au sujet de l'avenir des femmes dans le monde du travail.

Pourtant, l'an dernier, le regroupement des «réalisatrices équitables» relevait le fait que bien qu'elles comptent pour la moitié des effectifs des écoles de cinéma, les femmes n'ac-

paraient que 10 % des budgets accordés aux cinéastes dans la vie professionnelle. Dans l'assemblée, la directrice du programme français de l'ONF, Monique Simard, a aussi soulevé le fait, hier, que les femmes étaient très mal représentées dans certains domaines émergents du cinéma, comme celui du cinéma interactif, qui devrait pourtant attirer beaucoup de fonds dans les prochaines années. Quant à elle, la cinéaste Paule Baillargeon a reconnu la présence croissante des femmes dans le domaine de la réalisation de courts-métrages.

Le Devoir

Dopage: Éric Gagné passe aux aveux

Glendale, Arizona — Le lanceur québécois Éric Gagné, qui tente un retour dans les Ligues majeures avec l'équipe où il a connu ses plus grandes heures de gloire, a reconnu avoir consommé des hormones de croissance au faite de sa carrière.

Gagné, qui a signé un contrat des ligues mineures avec les Dodgers de Los Angeles, a fait cette révélation à T.J. Simers, un journaliste du *L.A. Times*, samedi.

Invité au camp d'entraînement de l'équipe, qui se tient en Arizona, Gagné a d'abord répondu par la négative lorsque le reporter lui a demandé pourquoi il avait fait usage d'hormones de croissance.

Mais Simers est aussitôt revenu à la charge, et c'est là que l'artilleur originaire de Mascouche a tout avoué.

«J'en ai consommé. Je déteste en parler. Ça n'apporte rien de bon. Mais je pensais que ça me permettrait de me rétablir plus rapidement lorsque je me suis blessé au genou. Mais je ne veux pas avoir l'air de donner des excuses», a-t-il déclaré au journaliste.

«J'ai tellement honte, a ajouté Gagné. Je n'ai pas été très intelligent. Si seulement j'avais su ce que je sais maintenant... Je n'en avais pas besoin. Je le regrette beaucoup et je commence à peine à surmonter mon sentiment de culpabilité. J'ai été stupide.»

En décembre 2007, le nom de Gagné avait été mentionné dans le fameux rapport de l'ancien sénateur George Mitchell sur la consommation de produits dopants au baseball. Le receveur québécois avait alors été identifié à titre de



JONATHAN DANIEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le lanceur Éric Gagné

consommateur d'hormones de croissance.

Dominant

Après avoir effectué ses premiers pas avec les Dodgers à titre de lanceur partant, Gagné a été muté à l'enclos des receveurs en 2002. Dès lors, il est devenu l'un des stoppeurs les plus dominants du baseball.

Entre 2002 et 2004, il a enregistré 84 sauvetages consécutifs, un record jamais approché, et remporté le trophée Cy Young en 2003.

Durant cette période, celui qui a hérité du surnom «Game Over» a été couronné receveur par excellence selon le *Sporting News*, en 2003, et reçu le trophée Rolands remis au meilleur lanceur de relève, en 2003 et en 2004. Il a aussi été nommé au sein de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale en 2002, 2003 et en 2004. Mais par la suite, Gagné a connu de nombreux ennuis de santé qui ont fait dérailler sa carrière.

La Presse canadienne

Égalité hommes-femmes

Les Canadiennes auraient perdu du terrain

Ottawa — Des organisations du travail et de défense des droits des femmes contredisent un rapport remis par le gouvernement fédéral aux Nations unies.

Le rapport fédéral peignait un tableau relativement rose des progrès réalisés par le Canada en matière d'égalité pour les femmes, mais ces organismes ont rédigé leur propre rapport, qui offre une analyse beaucoup plus sombre de la situation.

Ils affirment que les Canadiennes ont en fait perdu du terrain dans maints secteurs au cours des 15 dernières années.

Et ils en imputent en grande partie la responsabilité au gouvernement conservateur du premier ministre Stephen Harper, citant ses décisions d'éliminer les subventions aux groupes de revendication féminins, d'abandonner un programme national de garde d'enfants et d'affaiblir les dispositions d'équité salariale pour les fonctionnaires.

Le document doit être remis, tout comme le rapport plus positif du fédéral, au cours d'une rencontre des Nations unies prévue le mois prochain afin de souligner le 15^e anniversaire de

la Quatrième conférence mondiale sur les femmes de l'ONU.

Les groupes de revendication féminins reconnaissent dans le document que des progrès ont été effectués dans certains secteurs. Par exemple, ils affirment que les femmes ont réalisé des «gains significatifs» en ce qui a trait à l'accès à une meilleure éducation; elles représentent maintenant plus de la moitié de tous les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle.

Cependant, les hommes en possession d'un doctorat demeurent deux fois plus suscep-

tibles d'obtenir un poste de professeur titulaire que les femmes détenant un doctorat, est-il écrit dans le rapport.

En ce qui a trait à la représentation des femmes en politique, le rapport permet de constater que le Canada a chuté du 47^e au 49^e rang au classement mondial, derrière un nombre important de pays en voie de développement.

Les femmes représentent actuellement 22,1 % du Parlement, même si elles constituent un peu plus de 50 % de la population.

La Presse canadienne

EN BREF

Du hockey à Kandahar

Kandahar, Afghanistan — Des soldats canadiens en mission en Afghanistan ont profité d'un léger répit hier à Kandahar. Plusieurs d'entre eux se sont réunis pour former une équipe de hockey. Ils ont disputé un match amical contre des soldats américains à l'aérodrome de Kandahar. Résultat: les Canadiens ont écrasé leurs adversaires 16-2. Le match s'est joué sous un soleil de plomb en présence de 400 à 500 spectateurs intéressés. Cette rencontre coïncidait

avec l'affrontement olympique qui avait lieu hier soir à Vancouver entre les États-Unis et le Canada. — *La Presse canadienne*

Peu de conflits de travail, plus de travailleurs touchés

L'année 2009 a été si calme en matière de conflits de travail au Québec que, de toute la dernière décennie, c'est l'année durant laquelle le moins de conflits ont été déclenchés. Les statistiques du ministère du Tra-

vail du Québec révèlent en effet qu'au cours de l'année 2009, seulement 36 conflits de travail ont été déclenchés durant toute l'année au Québec. À titre de comparaison, il y en avait eu plus du double, soit 75, en 2008, voire 113 en 2005. Ces données sur le nombre de conflits de travail cachent toutefois une autre réalité moins rose: certains conflits ont frappé beaucoup de travailleurs et ont donc engendré un plus grand nombre de jours de travail perdus. Ainsi, 11 449 travailleurs ont été touchés par un conflit de travail au Québec en 2009. — *La Presse canadienne*

Les anciens réformistes hantés par une promesse?

Les membres du Parti réformiste auront droit à une pension de plus de 100 000 \$

Ottawa — Presque tous les députés issus de l'ancien Parti réformiste du Canada — y compris le premier ministre Stephen Harper — pourront profiter d'une pension de plus de 100 000 \$ par année une fois qu'ils auront pris leur retraite, même s'ils s'étaient tout d'abord opposés à une telle idée.

Onze des cinquante-deux réformistes qui ont retenu l'attention de la population en s'opposant aux prestations de retraite accordées aux députés fédéraux, jugées trop élevées, sont encore à la Chambre des communes.

Et leurs anciennes promesses pourraient revenir les hanter, alors que le gouvernement Harper cherche à éliminer le déficit fédéral.

En 1993, lorsque les réformistes sont arrivés sur la Colline du Parlement, ils avaient fait parler d'eux en se disant en faveur d'une diminution des prestations de retraite accordées aux députés afin de donner

l'exemple et de contribuer à la lutte contre le déficit.

Maintenant, cependant, presque tous les réformistes originaux qui avaient dit qu'ils refuseraient de toucher leurs prestations de retraite sont sans faire de bruit revenus sur leur décision, a constaté la Fédération canadienne des contribuables.

Parmi les 11 anciens réformistes encore aux Communes, 10 recevraient largement au-dessus de 100 000 \$ en prestations annuelles s'ils prenaient leur retraite à la fin de l'année, selon des données récoltées par l'organisme.

Bien que les montants exacts des pensions accordées aux députés ne soient pas rendus publics, la formule utilisée pour les déterminer est connue, a affirmé Derek Fildebrandt, directeur national de la recherche au sein de la fédération.

La Presse canadienne

VIVEZ VANCOUVER

COMME NULLE PART AILLEURS!



Michel Désautels
PREMIÈRE CHAÎNE
LUNDI AU VENDREDI 18H



Monique Giroux
ESPACE MUSIQUE
LUNDI AU VENDREDI 16H



Marc André Masson
RDI
TOUS LES JOURS EN DIRECT



Marie-José Turcotte
PLEINS FEUX
SUR VANCOUVER
LUNDI AU SAMEDI 23H



Marc Durand
TELLEMENT SPORT
SAMEDI 14H 30



Jean-René Dufort
INFOMAN
JEUDI 19H 30

POUR TOUT SAVOIR, TOUT CONNAÎTRE:
Radio-Canada.ca/vivezvancouver



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Les taureaux

Elle est aux banques centrales ce que la cape rouge est au taureau. L'inflation n'a qu'à montrer le bout de son nez, ou même seulement faire semblant d'avoir été vaguement aperçue quelque part, que l'on sent nos banquiers centraux déjà prêts à foncer droit sur elle. Pas étonnant que l'on ait parfois un peu trop tendance à anticiper leur confrontation.

C'est à se demander ce que Ben Bernanke aurait dû faire pour mieux se faire comprendre des marchés. Empêché une semaine avant par une tempête de neige d'aller s'expliquer devant un comité du Congrès, il avait quand même décidé de dévoiler la présentation qu'il entendait y faire afin de s'assurer que l'information parvienne à tout le monde. Le texte de dix pages visait à clarifier comment la banque centrale américaine comptait entreprendre le resserrement de sa politique monétaire le jour où cela sera nécessaire. Il disait explicitement que l'on s'apprêtait à relever un peu le taux d'escompte pour des raisons techniques, mais que cela ne devait d'aucune façon être interprété comme le signe du début du resserrement monétaire et qu'au contraire, on entendait toujours garder le loyer de l'argent «à un niveau exceptionnellement bas pour une période prolongée».



ÉRIC DESROSIERS

Or, la Fed n'avait pas encore fini, jeudi, de dire qu'elle avait augmenté son taux d'escompte de 0,25 point de pourcentage que les investisseurs couraient déjà partout en criant que la fin de la détente monétaire était proche.

À la défense des marchés, il faut admettre que des années de discours alambiqués de la Fed leur ont appris à y lire toutes sortes de choses entre les lignes. Et puis, tout le monde sait bien à quel point les banquiers centraux fatiguent de voir toutes ses liquidités se promener dans l'économie et de devoir garder leurs taux directeurs au quatrième dessous.

On a eu la confirmation, dès le lendemain matin, qu'il n'y avait toujours pas de trace aux États-Unis de péril inflationniste à combattre. L'indice de référence de la Fed a même reculé de 0,1 % au mois de janvier à cause du fonctionnement au ralenti des entreprises, le chômage élevé, la baisse des prix du logement et la faiblesse du crédit. Ce serait un comble de lester encore un peu plus cette économie anémique d'une hausse de taux d'intérêt.

Au Canada, l'indice de référence au mois de janvier pointait, au contraire, à + 0,3 %, pour une variation annuelle de + 2 %. Comme ce taux correspond exactement à la cible de la Banque du Canada, et que notre banque centrale ne prévoyait pas le voir revenir à ce niveau avant le troisième trimestre de l'an prochain, des voix se sont tout de suite remises à chercher par quel moyen le gouverneur Mark Carney pourrait se défaire élégamment de son engagement conditionnel à ne pas entreprendre le relèvement des taux d'intérêt avant le mois de juillet.

Les mêmes histoires circulent sur le compte de la Banque centrale européenne, même si le taux d'inflation annualisé dans la zone euro n'est actuellement que de 1 %, et qu'il serait bien plus bas encore n'eût été un étonnant sursaut des prix du pétrole en dépit d'une faible demande mondiale.

Pas pour demain, à moins que vous ne soyez Chinois

En fait, la reprise économique est encore tellement faible dans les pays développés que le danger de surchauffe et d'une perte de la maîtrise de la sacro-sainte stabilité des prix semble bien mince. On serait plutôt porté à craindre, au contraire, qu'en dépit de tous les efforts déployés par les pouvoirs publics, ces économies n'arrivent pas à prendre suffisamment leur envol pour ne pas risquer de replonger aussitôt que les gouvernements essaieront d'arrêter les frais.

Le chef économiste du Fonds monétaire international, Olivier Blanchard, a récemment suggéré aux banques centrales de se donner des cibles d'inflation un peu plus élevées afin de disposer de plus de marge de manœuvre en cas de crise. Si elles visaient à maintenir la croissance annuelle des prix aux alentours de 4 % plutôt que 2 % comme maintenant, leurs taux directeurs pourraient être plus élevés et elles pourraient plus abaisser pour relancer l'économie au besoin.

Mais les banques centrales sont loin d'en être rendues là dans les pays développés. La plupart des économistes n'attendent pas leurs premières hausses de taux avant l'automne au Canada, et plus tard encore aux États-Unis. La hausse devrait ensuite se faire graduellement.

Signe des temps, les seuls endroits aux prises avec une croissance économique tellement forte que l'on craint qu'elle ne s'emballer et que l'on a commencé à serrer le frein sont les pays émergents et leurs voisins. La Banque d'Australie a été la première à annoncer un relèvement de son taux directeur en octobre et en est déjà à sa troisième hausse consécutive de 75 points de base. La Chine a préféré procéder autrement et a déjà réduit par deux fois le volume de liquidité disponible pour des prêts dans ses grandes banques. L'Inde et le Vietnam ont déjà fait de même. Les deux prochaines banques centrales à bouger devraient être celles de Corée du Sud et de Taïwan... et non pas celles des États-Unis et du Canada.

La Grèce n'est pas la seule à « maquiller » sa dette

Les banques n'hésitent pas à vendre des outils financiers complexes aux pays endettés pour enjoliver leurs comptes

CLAIRE GATINOIS ET MARIE DE VERGÈS

Maquillage de comptes ou habillage légal de bilan? Sous le feu des critiques pour leur responsabilité dans la crise financière, les banques de Wall Street, Goldman Sachs en particulier, sont au cœur d'un nouveau scandale. Cette fois, il ne s'agit plus de *subprimes*, ces crédits hypothécaires explosifs vendus à des ménages modestes, mais de produits financiers sophistiqués proposés à des États endettés pour enjoliver leurs comptes.

Encore une fois, la Grèce est au cœur de cette affaire. Mais le pays est, semble-t-il, loin d'être le seul à avoir eu recours à des astuces financières conseillées par des banques de New York et de Londres. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal ont, eux aussi, «optimisé» leurs comptes avec l'aide de Goldman Sachs, JP Morgan, Barclays ou encore «feu Lehman Brothers».

Dans le cas grec, la très controversée Goldman Sachs aurait, selon la presse allemande et américaine, offert ses services à Athènes pour réduire, en 2001, ses déficits en utilisant des *swaps de devises*. Un outil qui permet de se protéger des effets des changes en transformant en euros la dette initialement émise en dollars et en yens.

«Légal», affirment les autorités grecques. Sauf que le taux de change utilisé ici aurait été exagérément favorable. Bilan de l'opération: 1 milliard d'euros de dette gommée pour le pays et 300 millions en commissions empochés par la banque.

«Ce serait une honte s'il s'avérait que les banques, qui nous ont déjà amenés au bord du précipice, ont également participé à la falsification des statistiques budgétaires de la Grèce», a réagi la chancelière allemande, Angela Merkel, mercredi dernier.

La Grèce a-t-elle triché? Peut-être, mais dans les faits, le savoir-faire des banques américaines a profité à de nombreux pays. «Il s'agit d'opérations naturelles qui participent de la bonne gestion de la dette», assure un émetteur de dette souveraine en Europe. Les mécanismes sont variés. «Elles n'ont de limites que la créativité des financiers», indique un ancien haut responsable de banque.



Une femme marche devant la vitrine d'une boutique à Athènes. Cette semaine, l'Europe a pressé la Grèce de prendre en main ses dettes et son déficit.

Gourmande Italie

L'Italie a fait partie des pays les plus friands de cette ingénierie financière. Le pays a notamment multiplié les opérations de titrisation de sa dette. Autrement dit, l'État a revendu au marché ses créances sous forme de titres financiers pour se débarrasser de sa dette.

La Belgique, de son côté, a titrisé des arriérés fiscaux, se souvient un opérateur sur le marché de la dette: «C'était en 2006.» Le pays a ainsi évité d'emprunter de l'argent, faute d'avoir perçu à temps les sommes dues par les contribuables.

Certains États ont vendu de la dette indexée «sur un peu n'importe quoi», indique un opérateur de marché. Il cite par exemple ces emprunts grecs émis en 2000, dont le remboursement des intérêts était adossé aux profits attendus de la loterie nationale.

«Quand on est "limite", on a forcément la tentation d'utiliser ces astuces-là pour essayer de réduire sa dette», commente René Defossez, stratège en marché des taux chez Natixis. Ce n'est pas très orthodoxe, mais ce n'est pas forcément contestable.

La France n'a pas été pas absente du jeu. Le pays assure n'avoir jamais eu recours aux services de Goldman Sachs. «Nous ne faisons sans doute pas d'opérations assez "funky" sur la dette française», indique-t-on au Trésor.

Mais jusqu'en 2002, le pays a utilisé des outils financiers complexes de couverture (des *swaps de taux*) pour modifier les échéances de remboursements de sa créance. À première vue, grâce à ces artifices, tout le monde est gagnant. «Pour les États, ces opérations permettent de reporter la dette à plus tard. Et pour les banques, ce sont des promesses de marges juteuses», indique Emmanuel Fruchard, consultant en risques financiers. Les établissements empocheraient en moyenne 1 %, voire plus, des montants de dettes émis.

Sur ce «marché», les banques anglo-saxonnes ont été particulièrement actives et recherchées. Du fait de leur savoir-faire, mais aussi «en faisant miroiter un accès direct à des investisseurs étrangers comme des fonds de pension», indique l'économiste Philippe Bros-

sard, de l'agence Macrorama. Pour lui, «ignorer» de la sorte la structure des déficits publics n'est pas sans risque. Si l'État semble gagnant à court terme, il peut être contraint par la banque à rembourser des intérêts beaucoup plus lourds à long terme. Le *New York Times* raconte ainsi que le ministre grec des Finances avait dénoncé, en 2005, l'opération de Goldman Sachs, se plaignant du fait que l'État devait rembourser de grosses sommes à la banque américaine jusqu'en... 2019. «En utilisant des outils sophistiqués, les États se rendent dépendants des banques», ajoute M. Brosard. Certains avaient traité avec Lehman Brothers et se sont inquiétés lorsque l'établissement a fait faillite.»

Conscient du danger, Eurostat, l'institut européen de statistiques, censé valider ces opérations, a mis en 2008 le holà à certaines pratiques, en déconseillant notamment le recours à la titrisation.

Est-ce assez? Pour Michel Sapin, ancien ministre français des Finances et secrétaire national du Parti socialiste à l'économie, «une régulation plus contraignante est absolument nécessaire sur le marché. D'autant plus qu'il s'agit ici de la signature d'un État».

Le Monde

Les produits dérivés ne doivent pas devenir des boucs émissaires

NEIL UNMACK

Chaque fois qu'une crise éclate, on ressent le besoin de désigner un coupable. À l'heure où la zone euro est sous tension, tous les regards sont braqués sur les *credit default swaps* (CDS) bâtis sur de la dette d'État, les «CDS souverains». Sur les marchés, certains craignent que les instances de régulation viennent à proscrire ces contrats négociables qui ont pour objet d'assurer contre le risque de défaut de remboursement d'un pays.

La flambée du coût de ces couvertures, imputable au manque de maturité du marché, est susceptible de pousser à la hausse le taux de rémunération des obligations d'État, pour finalement enclencher un cercle vicieux. Dans ce contexte, on redoute que le jeu des spéculateurs qui s'appuient sur des CDS aggrave malheureusement très vite les difficultés financières des États.

Il serait néanmoins bien difficile de justifier l'interdiction totale des CDS souverains, sans parler

de l'ensemble des instruments dérivés. Les CDS souverains ont leur utilité, car ils permettent aux banques et à d'autres acteurs de couvrir les risques auxquels ils sont exposés en étant engagés sur certains pays. En fait, il n'existe aucune preuve irréfutable de leur impact sur les problèmes financiers des États. En revanche, s'il est avéré que la vente à découvert est moins dangereuse pour les CDS souverains que pour les actions, il n'en reste pas moins que les courtiers peuvent y laisser leur chemise.

Les effets secondaires d'une proscription totale, en admettant qu'elle puisse présenter un quelconque intérêt, seraient proprement catastrophiques.

Les banques devraient trouver d'autres moyens pour s'assurer contre le risque inhérent à chaque pays en prenant des positions courtes sur la dette nationale ou sur un indice boursier pertinent. Certains investisseurs acheteurs de dette publique se retireraient probablement du marché, tels les amateurs

de position de base négative, qui achètent des obligations d'État tout en vendant à découvert les CDS qui y sont associés pour empocher la différence.

Plus de transparence

L'idée d'un compromis est en train de faire son chemin. Il s'agirait de réserver les CDS souverains à ceux qui détiennent déjà des titres de dette de ces États et qui ne pourraient donc pas être soupçonnés de spéculer.

Mais comment faire clairement la distinction entre ceux qui en font un usage légitime et les autres? N'oublions pas que l'existence de spéculateurs contribue à l'émergence d'un prix juste lorsque le mécanisme

de marché ne fonctionne pas parfaitement.

Il serait préférable de travailler pour plus de transparence. La publication d'informations quotidiennes sur les volumes échangés — on ne dispose actuellement que de données hebdomadaires — donnerait aux tiers un meilleur éclairage sur l'état réel du marché.

En exigeant que les contrats passent par des chambres de compensation, on rassurerait tout le monde sur la fiabilité des parties. Bref, opter pour des mesures extrêmes, ce serait prendre le risque d'un retour de boomerang des plus dévastateurs.

Le Monde

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-02-20

6/49	13 15 18 20 23 26	17 compl.	Quebec	02 10 22 25 48 49	01 compl.
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS		
6/6	1 7 671 814,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$		
5/6+c	7 40 512,90 \$	5/6+c	1 75 000,00 \$		
5/6	154 1 521,20 \$	5/6	19 750,00 \$		
4/6	7 362 60,30 \$	4/6	735 75,00 \$		
3/6	128 980 10,00 \$	3/6	13 211 10,00 \$		
2/6+c	91 987 5,00 \$	2/6+c	10 312 5,00 \$		
Ventes totales :	14 216 488 \$	Ventes totales :	722 352,00 \$		
Prochain gros lot (approx.) :	3 500 000 \$	Extra	1131801		

LOTO MAX Résultats des tirages du : 2010-02-19

6/49	04 23 27 32 35 43 47	24 compl.			
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS		
7/7	0 42 317 605,20 \$	7/7	0 42 317 605,20 \$		
6/7+c	2 253 287,20 \$	6/7+c	2 253 287,20 \$		
6/7	66 7 675,40 \$	6/7	66 7 675,40 \$		
5/7	5 208 121,60 \$	5/7	5 208 121,60 \$		
4/7	114 524 20,00 \$	4/7	114 524 20,00 \$		
3/7+c	105 091 20,00 \$	3/7+c	105 091 20,00 \$		
3/7	1 000 836 Participation gratuite	3/7	1 000 836 Participation gratuite		
Ventes totales :	40 538 890 \$	Ventes totales :	40 538 890 \$		
Prochain gros lot :	50 000 000 \$	Extra	5563878		

MAXMILLIONS
9 lots de 1 million \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

L'Italie mafieuse

La délinquance

Sous la gouverne de Silvio Berlusconi, l'État italien a emprunté la voie de la délinquance, comme en témoignent les injections de doses massives de corruption et d'actes mafieux. Le tout s'étant accompagné d'une confusion sans précédent des intérêts généraux avec les particuliers. Ceux de Berlusconi évidemment. L'Italie fut «l'homme malade de l'Europe»? Elle l'est redevenue.

Il y a tout d'abord ce récent rapport des économistes de la Confédération des PME italiennes qui nous informe ou plutôt nous avertit que les activités combinées des mafias ont représenté 7 % du PIB. Elles ont progressé, c'est à noter, alors qu'une contraction de 5 % de ce PIB était enregistrée. Ainsi, «Mafia inc.» a confirmé pour une autre année qu'elle demeurerait la première société italienne. Selon les estimations des comptables de la Confédération, son chiffre d'affaires a atteint 226 milliards.

La Cosa Nostra sicilienne, la Camorra napolitaine, la Ndrangheta calabraise et la Sacra Corona Unita qui sévit dans les Pouilles sont devenues si riches et surtout si puissantes qu'elles ont capitalisé comme jamais en investissant la Bourse. Elles ont profité de la crise en s'immisçant avec ardeur dans la circulation d'actions, obligations et autres véhicules financiers. Elles ont fait leur miel des écueils rencontrés par les entreprises sur les récifs de la récession en s'invitant dans leur capital comme dans les conseils d'administration. Bref, elles ont ferré les plus faibles d'entre elles. Passons à l'environnement.



SERGE TRUFFAUT

Depuis la publication de l'enquête menée par Roberto Saviano sous le titre *Gomorra*, on sait que l'enfouissement de déchets industriels dans les décharges publiques, enfouissement favorisé notamment par les certificats de complaisance délivrés par des laboratoires irresponsables, a eu pour contrepoint la contamination des nappes phréatiques du sud du pays. Et comme retentissement du contrepoint? Une augmentation marquée de certaines formes de cancer.

Aujourd'hui, grâce aux 800 arrestations ordonnées à la faveur d'enquêtes diverses, on connaît beaucoup mieux la géographie de cette activité dont les mafias ont le quasi-monopole. Après analyse de cette géographie, les autorités concernées ont constaté que, dans 19 provinces sur 20, des camions ont déversé un compost fait d'ordures ménagères avec ordures industrielles. Pour avoir une idée du volume déposé ici et là, sachez qu'en 2009 le tiers des déchets non domestiques ont disparu. Bref, l'enfouissement illégal touche désormais toute la péninsule. Passons maintenant à la corruption.

Allons-y avec une lapalissade: la culture mafieuse a pour corollaire la corruption de fonctionnaires, commerçants, intermédiaires de tout poil. Bien. Un rapport de la Cour des comptes communiqué ces jours-ci nous apprend qu'en 2009 la hausse des cas de corruption a été, tenez-vous bien, de 229%! C'est si énorme que l'on n'a pas osé arrondir. Toujours est-il que les auteurs du rapport ont souligné: «Ce qui nous préoccupe en particulier, c'est la petite corruption à diffusion capillaire. C'est comme une tumeur qui frappe un corps sain.» Il n'y a rien à ajouter. Passons enfin à la peste brune.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les vieux démons fascistes ont ressurgi avec une violence inouïe. Que le pays qui peut se vanter, à juste titre, d'avoir participé plus que d'autres à la théorisation du devoir de mémoire, grâce à Primo Levi, se délecte dans la stigmatisation violente de l'autre, l'étranger, le différent, est tout simplement affligeant. Dans l'organe officiel de la Ligue du Nord, *La Padania*, on pouvait lire récemment ceci: «Quand allez-vous nous libérer des nègres, des putes, des couleurs extracommunautaires, des violeurs couleur noisette et des gitans qui infestent nos maisons, nos plages, nos vies, nos esprits? Foutez-les dehors, ces maudits.»

Faut-il spécifier que cette Ligue ayant adopté des accents nazis, comme en témoigne l'extrait ci-dessus, détient quatre portefeuilles dans le cabinet de Berlusconi, dont celui de l'Intérieur! Faut-il souligner que l'un des élus de cette Ligue abjecte propose «d'éliminer» les enfants roms qui volent les personnes âgées. Éliminer...! Qu'un autre suggère de désinfecter des voitures de train fréquentées par des Noirs.

Etrangement, paradoxalement, cet état des lieux ne suscite aucune réprobation à l'étranger. Lorsqu'un Le Pen obtient plus de suffrages que prévu à telle élection, sans que cela se traduise par une présence au sein du gouvernement, lorsqu'un Jörg Haider fait une percée inattendue en Autriche, des deux côtés de l'Atlantique on crie à hue et à dia, avec raison. Avec l'Italie, ça passe. On l'excuse. Cette posture est aussi affligeante que lâche.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Décriminaliser l'euthanasie?

C'est la volonté des médecins spécialistes. Pourrions-nous continuer de leur faire confiance, plus particulièrement nous, les personnes âgées et les éclopés de toutes sortes? Heureusement que certains de leurs confrères médecins ne sont pas du même avis.

On aura beau prétendre que cette nouvelle pratique devrait être très bien encadrée, en décriminalisant, on ouvre toute grande la porte aux abus.

Qui sommes-nous pour présumer que dans certaines conditions la vie humaine ne mérite plus d'être maintenue? On nous parle de qualité de vie, mais on semble oublier le sens que l'on peut donner à la souffrance. Notre qualité de vie n'est pas que physique. Les soins palliatifs sont à promouvoir et non à ignorer.

On nous parle de mourir dans la dignité tout comme s'il était devenu indigne de mourir naturellement.

Pour certains, manipulations et subterfuges sont à l'ordre du jour. La population se laissera-t-elle bernier par ceux et celles qui voudraient réinventer la morale naturelle et s'arroger un droit de vie ou de mort sur leurs semblables?

Renald Veilleux

Gatineau, le 18 février 2010

La façon humaine de voyager?

Depuis neuf ans, j'avais le grand plaisir de voyager fréquemment entre Port-Daniel

et Montréal par la façon la plus humaine de voyager comme le dit si bien le slogan de Via Rail: le train. A mes yeux, ce slogan prenait tout son sens sur ce circuit si particulier qui relie Montréal et Gaspé.

Même le nom du circuit, *Le Chaleur*, s'y collait parfaitement. Bien sûr parce qu'il fait référence à la Baie des Chaleurs (une des plus belles au monde), mais surtout parce qu'à mes yeux il faisait aussi allusion à l'ambiance si particulière qui y régnait.

Ce lieu de rencontres? La voiture-restaurant. Une salle à manger petite, sobre, mais combien sympathique! C'est là qu'avaient lieu toutes ces retrouvailles et ces nouvelles rencontres. À l'heure du souper pour certains ou, même seul, on se retrouvait jumelé avec des partenaires-surprises de voyage avec lesquels on partageait un bon repas. Pour d'autres, c'était à l'heure du petit-déjeuner devant des œufs brouillés et du café, dont les odeurs parfumaient la voiture entière.

Depuis peu, mon plaisir s'est transformé en désolation. Via Rail a décidé de fermer sa salle à manger, notre lieu de rencontre, notre côté humain de voyager, ma raison de prendre le train. Mes quatre derniers soupers à bord du *Chaleur* se sont résumés à des repas congelés avec des ustensiles et de la vaisselle en plastique en toute solitude. Je vous épargne le voyage où il n'y avait plus de plat congelé à 17h30! Il n'y a plus d'arôme, plus de conversations animées, plus de rencontres inattendues. Tous, isolés dans nos cabines ou sections. La salle à manger est déserte ou presque. On n'y retrouve que les employés, assis, qui attendent... personne! C'est désolant! Le plus

insultant, c'est qu'à quelques mètres seulement, dans le même train, sur la même voie ferrée, il y a un restaurant dans *L'Océan* (Montréal-Halifax) qui offre à sa clientèle du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse restauration, nappe blanche et ambiance à laquelle nous n'avons pas accès. Aux yeux de Via Rail sommes-nous des clients de seconde classe?

Micheline Roy

Port-Daniel, le 18 février 2010

Comme un certain Trudeau

Il semble que le rôle principal de Lucien Bouchard au cours des dernières années aura été d'avoir été la personne publique à refléter le mieux et les aspirations et les peurs des Québécois. Par exemple, personne mieux que lui n'a su nous offrir miroir plus fidèle sur la lancinante question de notre culpabilité identitaire. Et comme M. Bouchard a le sens du théâtre, il a le don de tout dramatiser au point de présenter la défense et la protection de notre identité comme la chose la plus monstrueuse qui soit en ce monde. Cela me rappelle les propos d'un certain Pierre Trudeau qui aimait répéter que nous étions tribaux tout en affirmant que l'indépendance du Québec serait un crime contre l'humanité. On sait que, par la suite, le clivage entre M. Trudeau et la population québécoise n'a pas cessé de grandir. Aujourd'hui, on se souvient de lui comme d'un grand Canadien. Peut-être est-ce à cela qu'aspire M. Bouchard, tout dans sa démarche semble l'indiquer.

Benoît LeBlanc

Brossard, le 18 février 2010

LIBRE OPINION

Droits de scolarité modulés: un bénéfice pour qui?

FRANÇOIS BLAIS

Professeur au département de science politique de l'Université Laval

Les universités québécoises traversent en ce moment une période difficile sur le plan budgétaire, et de multiples propositions se font entendre pour leur venir en aide. Une d'entre elles, défendue entre autres par le président du Conseil du patronat, des économistes en vue et certains dirigeants d'universités, est de leur permettre de moduler leurs droits de scolarité pour augmenter leurs revenus.

Cette modulation, théoriquement, pourrait se faire sur la base de différents critères (durée des études, revenu personnel ou revenu des parents, résultats scolaires, etc.). Ce que l'on défend davantage pour le moment est une modulation qui tiendrait compte soit des coûts réels de la formation (la contribution de l'étudiant devrait être proportionnelle à ce que son programme coûte), soit du revenu sur le marché du travail une fois la formation achevée (revenu prévu). Ces deux idées peuvent bien être séduisantes, elles reposent toutefois soit sur une simplification de la réalité, soit sur l'incapacité de plus en plus courante de comprendre l'enjeu d'un système d'éducation universitaire accessible.

L'argument de l'accessibilité aux études postsecondaires est probablement le plus simple à expliquer. L'éducation demeurant un puissant vecteur d'égalité, il importe d'examiner les options offertes aux plus défavorisés de la société. Sur ce point, les deux formes de modulation proposées plus haut échouent au test sur toute la ligne. L'ex-

périence montre que la modulation des droits de scolarité dans des programmes comme le droit, la médecine ou l'administration a un impact direct sur le taux de participation des étudiants provenant de milieux défavorisés (les plus favorisés, au contraire, adorent et ils en redemandent!).

En fait, ils disparaissent de la carte, et assez rapidement. Une modulation équivalente du système des prêts et bourses ne change rien à ce constat. Notre système de prêts et bourses, comme tous les systèmes exigeant un contrôle préalable des ressources, demeure un obstacle administratif pour les jeunes des milieux défavorisés. Le bonifier pour certains domaines d'études ne contribue pas à changer la préoccupation de l'endettement des jeunes de milieux défavorisés qui n'ont pas autour d'eux de modèles d'universitaires accomplis, comme c'est le cas des fils et filles à papa.

N'est-il pas injuste, se demande-t-on en outre, d'avoir une politique de tarification identique alors que, dans les faits, il existe des disparités énormes entre les coûts de formation d'un sociologue et d'un médecin, sans parler des revenus que l'un et l'autre peuvent attendre un jour de leur formation? Pas vraiment. Notre système fiscal permet de récupérer les investissements en matière d'éducation, mais aussi toutes les autres formes de «dons privés» ou «d'investissement social», volontaires ou non, dont tirent profit nos concitoyens tout au long de leur existence. Il le fait de plus en respectant leur choix de vie et leur liberté personnelle de vouloir s'enrichir ou non.

Il n'est pas vrai que tous les médecins et les avocats seront riches un jour. Il existe encore au-

jourd'hui parmi ces professionnels des individus qui ont d'autres valeurs que l'enrichissement personnel et qui choisiront, par exemple, d'être avocat pour une organisation sans but lucratif, de travailler pour le contentieux d'un ministère ou encore d'être un médecin rattaché à un programme de santé publique. Il est hasardeux de préjuger à l'avance des revenus futurs des diplômés.

Cela nourrit bêtement l'élitisme de certaines professions et crée une pression supplémentaire sur les salaires puisque des finissants plus endettés qu'aujourd'hui à la fin de leurs études rechercheront inévitablement un meilleur retour sur leur investissement. S'il y a une chose dont nous pouvons socialement nous passer, c'est d'une accessibilité à des services de santé ou des services juridiques encore plus restreinte qu'aujourd'hui, et ce, à cause de l'insatiabilité grandissante des professionnels qui y œuvrent!

De plus, les formations les plus coûteuses se situent généralement dans le domaine des sciences, du génie et des sciences de la santé, où l'on manque d'étudiants. Faire payer une proportion plus grande aux étudiants dans ces domaines nous causerait collectivement plus d'ennuis que d'avantages. Cela est d'autant plus vrai qu'il est plutôt incertain que l'État reconduira en totalité sa contribution aux universités dans les circonstances où il leur permet de toucher de nouveaux revenus.

La force de l'argumentation en faveur de la modulation des droits de scolarité vient à mon avis de simplifications dans les exemples utilisés (toujours les mêmes) et du désir de certaines universités de pouvoir vendre sur leur marché respectif

certain programmes plus lucratifs ou même carrément élitistes. C'est le cas de l'Université McGill qui aimerait, facturer 30 000 \$ pour son MBA. Cela a très peu à voir avec l'enjeu de la qualité de la formation. Un MBA est une formation qui coûte relativement peu cher à offrir, mais pour laquelle il existe un marché de positionnement important surtout quand, paradoxalement, le prix est élevé. Ce que McGill recherche en ce moment, c'est la possibilité d'offrir un produit sur de nouveaux marchés afin d'améliorer son positionnement international puisque toutes les grandes universités du monde offrent en ce moment des produits de luxe du genre.

Il existe une lecture tout individualiste de l'éducation qui conduit à la considérer comme un bien individuel, un service que le citoyen devrait pouvoir payer en bonne partie puisqu'il en est le premier bénéficiaire. Je ne rejette pas cette interprétation économique des choses, mais encore faut-il la subordonner à une vision plus large: ce bien qu'est l'éducation, nous devons aussi nous assurer qu'il soit le mieux réparti possible et je ne vois aucunement comment la modulation des droits de scolarité pourrait être plus efficace que le système actuel pour rendre ce bien encore plus accessible, notamment pour ceux et celles, et ils sont encore très nombreux, qui restent encore aujourd'hui à l'écart de notre système d'éducation universitaire.

S'il faut absolument augmenter les droits des universités québécoises, il existe des façons de le faire plus simples et plus équitables pour l'ensemble des universités que la modulation par programme.

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au Québec, le transport est la première source d'émissions de CO₂. Entre 1998 et 2008, la population a crû de 6 %, tandis que le nombre de voitures et de camions a augmenté de 31 %.

Bilan environnemental de Jean Charest

Se comparer à l'idiot du village global

COLLECTIF D'AUTEURS

Depuis Copenhague, l'ineptie mondialement reconnue du gouvernement de Stephen Harper en matière d'environnement fait en sorte que le gouvernement du Québec est perçu comme LE grand défenseur de l'environnement. Si Jean Charest a certes démontré que les provinces n'approuvent pas la politique honteuse de Stephen Harper dans la lutte contre les changements climatiques, il reste qu'après sept ans à gouverner le Québec, son bilan environnemental, malgré certains bons coups, est beaucoup plus sombre qu'il ne le laisse entrevoir. Voici un aperçu de la situation.

■ **Dossier nucléaire:** même si, en 2003, M. Charest avait promis qu'il ne nous engagerait plus dans le nucléaire, Hydro-Québec projette d'acquiescer la centrale Pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick. De plus, il veut construire un nouveau réacteur nucléaire sur le site de Gentilly-2 au coût officiel de 2 milliards (montant qui sera largement dépassé), et ce, sans aucun débat public. Nous alourdrons ainsi notre héritage lié à cette source d'énergie aux déchets très polluants, dangereuse pour la santé et dont les coûts sont reconnus comme les plus élevés au monde.

■ **Dossier des forêts:** l'année 2010 a été décrétée l'année de la biodiversité par l'ONU. Or, seulement 5,1 % de notre forêt boréale commerciale est protégée. Malgré plusieurs améliorations présentées dans le projet de loi 57 sur l'aménagement durable des forêts, les efforts en matière de conservation des forêts intactes pour la biodiversité restent minces. 88 % de nos forêts publiques productives seront réallouées à l'exploitation industrielle sans même qu'il y ait de marge de manœuvre pour protéger ce qu'il reste de plus précieux, soit 10 % de notre territoire forestier, les dernières

forêts n'ayant pas été encore exploitées.

■ **Dossier transport:** alors qu'au Québec, entre 1998 et 2008, la population a crû de 6 %, le nombre de voitures et camions légers a crû de 31 %, soit cinq fois plus! La première source d'émissions de CO₂ du Québec est le transport (40 %) et celles-ci ont augmenté de 36,7 % entre 1990 et 2007. Pourtant, le ministère des Transports du Québec dépensera 15 milliards en infrastructures pour le transport individuel, contre 2 milliards en transport collectif, ce qui ne tient pas compte des plans d'urbanisme municipaux. Trois exemples: le pont de l'autoroute 25, les reconstructions de l'autoroute Notre-Dame et de l'échangeur Turcot.

■ **Dossier des mines:** comme l'a démontré le vérificateur général du Québec, non seulement nous avons payé plus de 600 millions entre 2002 et 2008 pour que des compagnies minières exploitent NOS ressources (non renouvelables), mais nous avons également hérité au fil des ans d'un lourd passif environnemental, présentement évalué à plus de 300 millions, pour restaurer des centaines de sites abandonnés. Le Québec s'appête à se lancer dans l'exploitation de plusieurs mégamines à ciel ouvert à «faible teneur - forts impacts», sans pourtant obliger leur restauration complète, ni restreindre leur consommation phénoménale d'eau, d'énergie et de produits chimiques. Autre enjeu crucial: le gouvernement refuse toujours d'imposer un moratoire sur les mines d'uranium, alors que le temps presse et que les impacts sur la santé et l'environnement l'exigeraient.

■ **Les barrages contre l'efficacité énergétique:** après l'Islande, c'est au Québec qu'il se consomme le plus d'électricité par habitant sur la planète. L'électricité la plus rentable est celle que nous émettons. À la suite de la commission parlementaire sur l'énergie de 2005, l'Agence d'efficacité énergétique a de nouveau reçu des

budgets dignes de ce nom. Or, le plan de l'agence couvrant la période de 2007 à 2010 se fait toujours attendre...

En pleine période de surplus énergétique, le gouvernement relance des projets de mégacentrales comme La Romaine et relance les projets tant décriés de petites centrales hydroélectriques dont il est déjà prévu que le coût marginal dépassera la valeur à l'exportation. Ainsi, nous allons détruire des écosystèmes de façon durable pour perdre collectivement de l'argent... après que les Américains eurent statué que cette énergie n'est pas verte.

■ **L'indépendance face au pétrole...** et la dépendance au gaz naturel: le lobby du gaz naturel semble avoir pris le contrôle de ce gouvernement. Après le Suroit, la centrale de Bécancour (fermée après un an, alors que nous paierons à TCE Energy au moins 1,5 milliard sur 10 ans pour qu'elle NE PRODUISE PAS d'électricité), les ports méthaniens Rabaska et Cacouna d'importation de gaz naturel ainsi que l'exploration et l'exploitation tous azimuts de gaz dans le golfe du Saint-Laurent et les schistes (très polluants et sans redevance pendant cinq ans), voilà maintenant que le gouvernement finance une tournée panquébécoise sur l'indépendance face au pétrole avec comme partenaire Gaz Métro, qui veut nous débarrasser du pétrole... pour le remplacer par du gaz naturel.

■ **Dossier changements climatiques:** malgré une énième augmentation annuelle des GES, Québec prétend encore qu'une réduction de 6 % en 2012 par rapport à 1990 est à notre portée. Or, les objectifs de Kyoto ne sont pas de -6 % pour 2012, mais bien d'une baisse de 6 % en moyenne durant les cinq années incluses entre 2008 et 2012! Si les secteurs autres que le transport, tel que le secteur industriel (32 % des émissions) qui a réussi à baisser ses émissions de 6,2 % depuis 1990, se maintiennent, le secteur des transports, lui, devra réduire ses

propres émissions de 24 %! Malgré l'application positive des normes californiennes, les objectifs de Kyoto ne seront de toute évidence pas atteints.

Il y a d'autres dossiers problématiques. Sept ans après l'avoir promis, le non-étiquetage des OGM et l'application de la politique nationale de l'eau; le tablettage de la révision du règlement sur la qualité de l'air; le Plan Nord; le BAPE rendu inoffensif; le développement anarchique de l'éolien; sans oublier l'amiante, qui, comme première cause de décès des travailleurs du Québec, mine notre crédibilité internationale; et, pour couronner le tout, le nouveau soutien aux entreprises qui veulent «profiter des occasions d'affaires dans les sables bitumineux».

Voilà pourquoi se comparer au gouvernement canadien pour démontrer combien nous sommes verts équivaut à se comparer à l'idiot du village global pour illustrer notre génie. Notre bilan environnemental est bien moins reusant que le gouvernement le prétend. C'est pourquoi, avec l'aide de ce commissaire à l'éthique qu'il nous promet depuis sept ans, ce gouvernement devra se distancer des lobbies miniers, forestiers, de génie-conseil, de la construction et de l'énergie pour se concentrer sur des actions réellement fidèles à l'esprit du VRAI développement durable. À la veille du budget et en pleine négociation sur plusieurs des dossiers évoqués ici, ceci est essentiel pour l'avenir écologique ET économique du Québec.

Ont signé ce texte: Daniel Breton, Xavier Daxhelet, Vincent François, Denis L'Homme, Henri Jacob, Nicolas Mainville, Melissa Filion, Virginie Lambert-Ferry, Paul Piché, Ugo Lapointe, François Lapierre, Sophie Thiébaud, Michel Duguay, Philippe Giroul, Michel Fugère, Nicole Béland, Yvan Croteau, Pierre Jasmin, Daniel-Jean Primeau, Pierre Lambert, Jean-Guy Vaillancourt, Pierre Gauthier, Jean Décarie, Eric Notebaert, Jacques Lévesque, Pierre Véronneau.

Le foulard et l'égalité

MICHELLE DUMONT

Historienne

Au Québec, l'égalité entre les hommes et les femmes est bien précaire et récente. L'égalité politique date de 70 ans. L'égalité dans la société conjugale de trente ans tout au plus, comme l'égalité éducative. On attend toujours l'égalité économique pour ne rien dire de l'égalité culturelle. La violence à l'endroit des femmes est un phénomène endémique, et des hurluberlus affirment le plus sérieusement du monde que «le féminisme est un crime contre l'humanité».

Majoritaires au collège et à l'université, les jeunes femmes n'arrivent pas à transformer leurs succès scolaires en succès sociaux et économiques. Ignorantes ou partiales, les femmes qui ont «réussi», surtout celles qui travaillent dans les médias, ne comprennent pas la nécessité de la lutte féministe, et même la décrètent. Les féministes se mettent en marche en 2010 pour que la

lutte continue, mais, dans quelques jours, tout le monde va se demander, goguenard, «le 8 mars est-il encore nécessaire?».

Valeur fondamentale

Depuis quelque temps, dans le tourbillon causé par la querelle sur l'identité québécoise et la prétendue nécessité d'une charte de la laïcité, on ne compte plus les ténors des deux sexes qui viennent proclamer, la main sur le cœur, que «l'égalité entre les hommes et les femmes, ce n'est pas négociable au Québec» et que «cette égalité constitue une valeur fondamentale de la société québécoise».

Je crois que les femmes des 350 dernières années ne s'en sont pas aperçues. Or, je me demande vraiment pourquoi ces affirmations ne sont exprimées que dans les discussions autour du voile islamique. Et je ne résiste pas à la tentation de citer cette phrase extraite d'un rapport belge sur le foulard des femmes islamistes et l'engagement public: «Il y a quelques années déjà, un rapport du gouvernement fédé-

ral mettait en garde contre cette tentation de réduire la question de l'interculturel à l'interreligieux, la question de l'interreligieux à l'islam et la question de l'islam au foulard.»

Je pense que la situation n'est pas différente ici. Cette fixation à des significations inquiétantes. D'où vient cette colère contre le voile? Et ayant dit cela, je suis profondément persuadée que le voile est un signe de l'infériorité des femmes. Mais ce débat nous empêche sans doute de considérer le plus important.

Égalité acquise?

Pour en revenir aux déclarations émues sur l'égalité entre les hommes et les femmes, l'égalité serait acquise, elle constituerait la base de la société québécoise? Je suis très contente de l'apprendre. On peut donc s'attendre à ce que, désormais, tout le monde se mobilise pour enrayer la violence conjugale, pour améliorer le salaire des milliers de femmes qui travaillent au salaire minimum et dans des conditions précaires; que l'on va cesser de ne parler que des 66 % de jeunes

femmes qui étudient la médecine et que les médecins vont cesser de se lamenter sur la féminisation de leur profession.

Savez-vous quelle est la profession où se retrouve le plus grand nombre de femmes? Le secrétariat! Il y a plus de 100 000 secrétaires au Québec. Connaissez-vous les conditions salariales des secrétaires? Et si l'on ajoutait les caissières, les préposées aux bénéficiaires, les serveuses de restaurant, les coiffeuses, etc., toutes ensemble (et on frise le million de personnes), elles n'arrivent pas à gagner le salaire de trois présidents de banque.

L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas menacée par le foulard de quelques milliers de femmes. Elle est menacée par le système économique, par la tradition politique, par les aménagements privés entre les hommes et les femmes (domestiques, sexuels, émotifs), par l'industrie médiatique et cosmétique, par l'importance économique de la guerre et de l'empire des armements. Sur le front de l'égalité, il serait temps de passer aux choses sérieuses.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garnier (cartooniste); Andréanne Béland, Michèle Malenfant et Christine Dumontet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site Internet); Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folie-Boivin (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zémaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furuy, Ghislaine Lafleur, Claudin e Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

PAVILLON

SUITE DE LA PAGE 1

Avec le recul, il ne regrette pas du tout cet excès d'enthousiasme. «*Au contraire, c'est fini le temps de la gêne et de dire qu'on ne vise pas la première place, qu'on ne veut pas gagner. Vous êtes mieux de vous y habituer, a-t-il répondu aux journalistes. Nous avons réuni la meilleure équipe et nous sommes mieux préparés que jamais. À mi-chemin, ne vous attendez pas à ce qu'on révise notre objectif même si nous savons que ce sera difficile à atteindre.*»

Se voulant réaliste, Nathalie Lambert nourrit, elle, l'espoir de voir les athlètes canadiens récolter autant de médailles qu'aux Jeux olympiques de Turin, en 2006. «*Il reste quand même la moitié des Jeux. Il reste de grands athlètes à venir, avec de grands espoirs. Je crois sincèrement que nous sommes capables de faire semblable ou même mieux que ce qu'on a fait à Turin, ce sera un pas avant pour le sport amateur canadien.*», a-t-elle affirmé. Le Canada a terminé les Jeux de Turin avec 24 médailles, un record aux Jeux d'hiver. L'Allemagne avait dominé avec un total de 29 médailles, dont 11 d'or.

Au terme des dix premiers jours des Jeux de Vancouver, les États-Unis ont fait un tabac avec une récolte de 24 médailles, dont 7 d'or. Le Canada se contente du quatrième rang avec neuf médailles, à égalité avec la Corée du Sud.

Quelque 117 millions de dollars ont été dépensés au cours des cinq dernières années, par l'entremise du programme A nous le podium, pour atteindre l'objectif de terminer au premier rang des médailles.

Nathalie Lambert a souligné que le Canada, que ce soit aux Jeux d'hiver ou d'été, se distingue traditionnellement pendant la deuxième semaine des Jeux. Ainsi, dans le camp canadien, on prévoit de 11 à 13 médailles lors des cinq derniers jours des Jeux.

Clara Hughes tentera de défendre avec succès son titre olympique au 5000 m, mercredi, tandis que l'on attend également des médailles en ski acrobatique (sauts, messieurs), patinage de vitesse courte piste, en surf des neiges (slalom géant parallèle), en curling et au hockey.

Quoi qu'il en soit, la chef de mission de l'équipe canadienne estime que ces Jeux ont déjà réservé quelques moments magiques aux Canadiens. «*Qu'on pense à la médaille d'or de Christine Nesbitt en patinage longue piste, à la performance de nos fondeurs samedi [alors que trois Canadiens se sont hissés dans le Top-10]. Certes, certains athlètes ont connu des déceptions personnelles. Nous avons eu droit à des moments magiques chaque jour et nous en aurons d'autres d'ici la fin des Jeux. À la fin, peu importe le nombre de médailles, ce sont ces moments qui font la différence.*»

Aucun changement à la cérémonie de clôture

D'autre part, le producteur des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux de Vancouver, David Atkins, a fait savoir ce week-end qu'il ne prévoit pas apporter de changement à la soirée de clôture pour faire taire les critiques qui ont déploré la faible place du français dans la cérémonie d'ouverture, en soulignant qu'il n'a jamais eu comme objectif d'apaiser les vieilles tensions entre francophones et anglophones.

«*Mon travail est de présenter un bon spectacle, et si l'on parle de représentation politique et d'équité culturelle, ce n'est pas l'objectif d'un spectacle, a-t-il affirmé à La Presse canadienne. Le spectacle d'ouverture n'a pas été créé par des comités, et ce sont des comités et des politiciens qui font ces critiques. J'imagine que s'ils avaient contrôlé le programme, on aurait eu un spectacle bien différent.*»

Des politiciens québécois, et même le ministre fédéral du Patrimoine, James Moore, ont déclaré que le français aurait dû être mieux représenté lors de la soirée du 12 février. M. Atkins croit cependant que la cérémonie a été vue avec un regard politique et non artistique, et souligne que le spectacle comptait un bon nombre de francophones parmi ses artistes et ses travailleurs derrière la scène. «*On n'arrivera pas à satisfaire chaque groupe de personnes, a-t-il admis. Nous avons fait de notre mieux, et si ce n'est pas suffisant, tout ce que nous pouvons dire c'est que nous avons fait de notre mieux.*»

David Atkins souligne que l'idée du spectacle était de présenter le Canada dans son ensemble et non pas de tourner les projecteurs sur un groupe plus qu'un autre. «*Plutôt que de faire une présentation multinationale où chaque culture a son moment pour être représentée, on a voulu représenter le Canada, et le Canada est un amalgame de plusieurs cultures,*», a-t-il ajouté.

David Atkins a par ailleurs révélé que la cérémonie de clôture ferait plus de place au français, mais a précisé que c'était prévu depuis longtemps.

Le Devoir
D'après La Presse canadienne

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le journal de ce week-end. On pouvait lire, dans l'article «*Un portier au royaume des saints*», que le frère André est né le 9 août 1945. Il aurait plutôt fallu lire 1845. Nos excuses.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

Une balade de santé dans les internets nous révèle que notre Canada est un maniaque fini de hockey. Tout ce qui compte pour lui, c'est le hockey. La seule chose avec laquelle il ne rigole pas, c'est le hockey. Il rit de tout le reste: la luge biplace, le saut à bobsleigh, les costumes de patin de fantasia, la prorogation du Parlement, la grippe A(H1N1). Tout. Mais le hockey, pas touche. Notre Canada ne gagnerait aucune autre médaille que l'or au hockey qu'il serait au comble de l'allégresse.

Tout cela alors que l'on ne sait pas si les pros de la Ligne nationale seront de nouveau au rendez-vous à Sochi en 2014. Le commissaire Gary Bettman ne veut pas s'engager là-dessus, il va devoir y avoir des négociations, ça va être compliqué, tout est toujours compliqué. Ce qui est certain, par contre, c'est que plusieurs joueurs russes ont déclaré qu'ils seraient à Sochi quoi qu'il advienne, même si on le leur interdit. Il serait quand même joli de voir Ovechkin, Malkin, Markov, Kovalchuk et Semin dire au boss de manger un char.

Et si on rappellera pour mémoire que l'objectif premier d'envoyer les pros aux JO était de vendre le hockey aux États, on doit constater que ça ne fonctionne pas trop trop: dimanche soir, NBC a choisi de reléguer le match Canada-USA à sa chaîne câblée MSNBC pendant que l'essentiel du grand public se voyait offrir, au réseau principal, de la danse sur glace et des trucs en différé.

C'est ça qui est ça. Il ne sera pas à nous, le podium, finalement. Le programme de près de



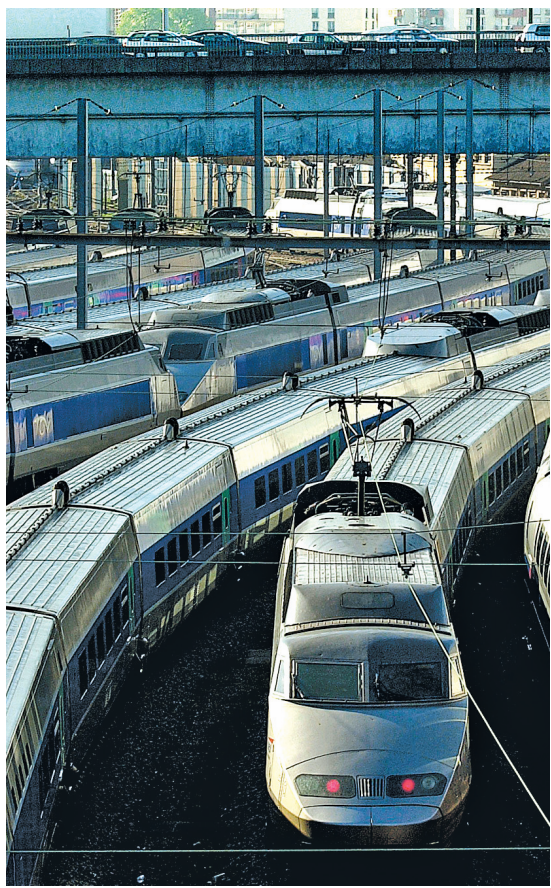
MIKE BLAKE REUTERS

Les foules massées dans les rues de Vancouver ont perdu leur enthousiasme en voyant le Canada s'incliner 5 à 3 contre les États-Unis hier.

120 millions qui devait propulser notre Canada au sommet du classement des médailles n'a pas donné les résultats escomptés, et la chef de mission, Nathalie Lambert, a reconnu qu'il faudra se contenter d'un rang inférieur. En début de soirée dimanche, les États-Unis, qui cartonnent comme des malades, comptaient 24 podiums, l'Allemagne 16, la Norvège 12, la Corée du Sud et notre Canada 9 chacun.

Mais vous vous en fichez, n'est-ce pas, parce que tout ce qui vous intéresse, c'est le hockey.

Mon dictionnaire *full* préjugés m'indique qu'il n'existe pas d'équivalent féminin au mot «vétérane». Ce qui ne nous empêche nullement de faire preuve d'inventivité pour désigner une athlète qui possède beaucoup d'expérience. Personnellement, j'opterais pour «vétérane», suivant en cela l'exemple montré



XAVIER LHOSPICE REUTERS

Le TGV parisien. Québec s'est entendu hier avec Washington pour évaluer la possibilité de développer deux lignes de train à haute vitesse.

TGV

SUITE DE LA PAGE 1

Évoqué depuis de très nombreuses années, ce projet a fait l'objet de bien des conjectures au cours des années sans qu'il ait connu de réels progrès. Le premier ministre québécois espère toutefois que l'engagement à long terme de l'administration Obama en faveur du transport ferroviaire pourrait faire finalement avancer ce dossier.

Les normes californiennes pour tout le pays

Jean Charest a appris samedi une nouvelle qui lui a mis le sourire aux lèvres. La responsable de l'Agence de protection de l'environnement américain, Lisa Jackson, lui aurait confirmé qu'elle comptait déposer un règlement pour imiter les normes californiennes et québécoises en matière d'émissions polluantes pour les véhicules routiers.

Ces mêmes normes qu'avait dénoncées récemment le ministre fédéral de l'Environnement, Jim Prentice. Ce dernier avait dit que le Québec commettait une sottise en adoptant ces nouvelles règles.

«*L'Agence de protection de l'environnement a confirmé [vendredi] son intention de mettre en vigueur les normes californiennes pour les voitures, c'est très significatif pour le Québec, a dit le premier ministre en point de presse entre deux rendez-vous. Le Québec est la seule province à avoir adopté des normes californiennes et [les autorités américaines] ont confirmé leur intention de faire de même au niveau fédéral américain.*»

CAUCHEMAR

SUITE DE LA PAGE 1

Le grand public ne sait toutefois pas qu'un groupe de linguistes œuvre en quelque sorte dans le même sens que Bergeron — de manière certes plus scientifique. Ceux-là préparent depuis plusieurs années un *Dictionnaire du français standard en usage au Québec*. Une sorte de nouvelle bible «*d'ici*» dans laquelle l'État québécois a investi quelque cinq millions de dollars, mais qui accuse retard sur retard (la sortie était prévue pour 2004. On l'attend désormais en 2011). M. Meney a échoué, même en utilisant la Loi d'accès à l'information, à obtenir la liste des neuf experts qui ont recommandé le projet.

De travaux en travaux, les endogénistes répètent qu'il existe un «consensus» sur l'existence d'un «*français standard québécois*». M. Meney dit refuser cette «*chape de plomb*». «*Affirmer qu'il y a consensus, c'est dénier à ceux qui ont une opinion différente la possibilité même de l'exprimer*», dit-il. «*Quand ils font des consultations ou organisent des colloques sur ce consensus, les endogénistes évitent soigneusement d'inviter ceux qui ne pensent pas comme eux*», se plaint-il.

Polémiques

Depuis des années, Lionel Meney ne s'est toutefois pas privé de s'exprimer. Une tribune dans *Le Monde*, en 2005, intitulée «*L'inquiétante hostilité québécoise au français*», lui avait valu des accusations telles qu'il a traîné un journal devant le Conseil de presse. Il y dénonçait sans détour la francophobie d'une certaine élite linguistique québécoise, celle qui soutient qu'après «*s'être affranchis des Français dans la littérature, le film, la*

chanson, les Québécois s'apprentent à affirmer leur identité par le dictionnaire». La conclusion de M. Meney n'était pas sans écho avec la position d'un Bourgault: «*Les victimes de ce séparatisme linguistique seront les Québécois, confinés à un marché de six millions de personnes, ghetto linguistique et culturel ni anglais ni français, première étape vers l'anglicisation complète.*»

Dans *Main basse sur la langue*, M. Meney développe et étoffe cette critique d'un nationalisme qu'il qualifie de «*complexe*», et porteur de «*replis*». Il met en relief ce qu'il considère comme les nombreuses incohérences de la thèse endogéniste, qu'il assimile à un «*protectionnisme linguistique*».

Sa critique du Rapport Larose (2001) sur l'avenir et la situation de la langue française — dans lequel il se plaît à souligner les fautes —, rédigé entre autres auteurs par un des principaux penseurs endogénistes, Jean-Claude Corbeil, est implacable: «*Une des commissions les plus inutiles qu'ait connues le Québec. Inutile, en fait, pas pour tout le monde... Le projet de rédaction d'un dictionnaire québécois s'en est trouvé légitimé après coup grâce à des commissaires juges et parties.*»

Ne faudrait-il pas faire comme les Mexicains, les Américains, les Brésiliens, les Canadiens anglais, qui se sont donné des «*dictionnaires nationaux*»? Dans le cas des Canadiens anglais, «*c'est faux*». Le *Canadian Oxford Dictionary* n'est qu'une adaptation d'un dictionnaire britannique. Au dire de Lionel Meney, les endogénistes ont tendance à éluder un fait déterminant: le français est, de toutes les langues européennes transplantées au Nouveau Monde, la seule qui ait encore la majorité de ses locuteurs en Europe. Cela ne peut être sans conséquence sur les normes.

«*En réalité, au Québec, nous n'avons pas un seul système linguistique, mais deux.*» C'est-à-dire? D'abord, «*un système partiellement "endogène", le vernaculaire québécois*». Ensuite, «*un système*

par courtisan/courtisane, paysan/paysanne, partisan/partisane, faisane/faisane et Gaétan/Gaétanne.

Pourtant, voilà une bonne dizaine de fois que j'entends, au cours de ces Jeux, des représentants de la télévision olympique employer «vétérante». Ce qui sonne incorrect à l'oreille interne, pour tout dire.

Il faudrait que cela soit corrigé de toute urgence. Car la vétérante est une pomme pourrie dans le vocabulaire général, un problème qui ne doit pas être pris à la légère.

On remarque au passage que deux des joueuses membres de l'équipe de curling du Danemark s'appellent Madeleine Dupont et Denise Dupont. Ça doit être la diaspora du Plateau.

En ce dimanche, on apprend que les jeunes Norvégiens adeptes du biathlon ont une chance incroyable d'avoir un leader comme Ole Einar Bjoerndalen pour leur montrer le chemin.

Après avoir remporté une médaille d'argent jeudi au 20 kilomètres individuel, le grand Bjoerndalen compte maintenant 10 podiums dans l'ensemble de sa carrière, dont cinq titres olympiques. Hier, il n'a cependant pu faire mieux qu'une 27^e place au 15 km départ groupé.

Et voulez-vous une confiance? La veille de ses épreuves, Bjoerndalen dort en compagnie de sa carabine. Vrai de vrai. «*Heureusement, ma femme n'est pas jalouse*», dit-il. Il faut préciser que celle-ci doit le comprendre puisqu'il s'agit de l'ancienne biathloneuse italienne Natalie Santer.

Par ailleurs, pour vous mettre à jour, le premier quart de finale de ski cross a connu une fin incroyable. La grosseur des joueurs de hockey sur glace est incroyable. En finale du ski cross, on a joué le tout pour le tout de façon incroyable.

On n'en revient juste pas.

Cette réglementation devrait être présentée dès mars pour une entrée en vigueur entre 2012 et 2016, selon les informations du premier ministre.

Les sept premiers ministres canadiens et les gouverneurs des États américains réunis à la rencontre annuelle de la National Governors Association ont discuté samedi de leurs défis communs en matière d'énergie, d'environnement, ainsi que d'enjeux commerciaux et frontaliers.

Ils ont constaté que, malgré des signes encourageants, la situation économique demeure difficile pour de nombreux travailleurs, familles et entreprises de part et d'autre de la frontière.

Les États-Unis et le Canada entretiennent la plus importante relation commerciale au monde, avec des biens et services d'une valeur de plus de 1,5 milliard de dollars américains traversant leurs frontières quotidiennement. Cette relation contribue directement au maintien de 7 millions d'emplois aux États-Unis et de 3 millions au Canada.

Les gouverneurs et les premiers ministres reconnaissent que le succès de cette relation économique dépend en grande partie de la nature hautement intégrée des chaînes d'approvisionnement américaine et canadienne. Ils ont convenu de résister à l'imposition de mesures pouvant faire obstacle au commerce entre les États et les provinces et territoires.

Les gouverneurs et les premiers ministres demandent au président des États-Unis, Barack Obama, et au premier ministre du Canada, Stephen Harper, de collaborer avec eux à l'élaboration de stratégies nationales qui auront des effets directs sur le commerce, la sécurité et les enjeux environnementaux.

La Presse canadienne

français standard international commun». Nous passerions de l'un à l'autre en fonction du contexte. On écrit un rapport, ou on parle en public, de manière «surveillée»? On utilisera alors «le français international». Autrement, lorsque l'on parle au quotidien, autour de la machine à café ou lorsque l'on est un humoriste ou un chanteur populaire qui s'adresse à un public, on passera au «vernaculaire québécois ou «frabécois». Ah bon, est-ce une langue à part? «Non, une variété de français composé d'archaïsmes, de dialectalismes, de néologismes et, surtout, d'anglicismes.» La situation québécoise n'est pas celle d'un bilinguisme français-québécois, mais de «diglossie», terme déjà utilisé par Gaston Miron.

Main basse sur la langue met-il au jour un grand complot? «*Le terme ne convient pas dans la mesure où il implique la notion de secret*», répond M. Meney. Il reste toutefois «indéniable» à ses yeux qu'un réseau endogéniste «couvre les universités et les organismes gouvernementaux». Cette mouvance s'autoproduit, exclut les autres positions, depuis les années 1990. Pourtant, lorsque l'Office de la langue française a été créé, la norme de référence était le français standard international. Ce avec quoi le public québécois, lorsqu'il est sondé, est d'accord. «*C'est pourquoi il faut de nouveau déclarer officiellement que le français standard international est la norme du gouvernement, de l'administration et de l'enseignement au Québec*», plaide Meney.

Le Devoir

■ À lire: *Main basse sur la langue, idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Liber, 508 pages.

■ Lionel Meney est aussi l'auteur du *Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones*, Guérin, 2003, 1884 pages.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bichard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390